

ANP

**Chanegriha : "la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun"**

P. 24

AFFAIRE KHALIFA BANK

**La perpétuité requise contre l'accusé Abdelmoumène Khalifa**

P. 24

PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS UNIS

**Biden dit vouloir "redynamiser" les liens avec l'Otan et l'UE**

P. 15

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

# Rationalisation des ressources budgétaires et élargissement de l'assiette fiscale

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé, mardi, que le Projet de loi de finances (PLF-2021) œuvrera à "la rationalisation de l'exploitation des ressources budgétaires et l'élargissement de l'assiette fiscale" en renforçant les garanties octroyées aux contribuables afin de relancer l'économie nationale. Le PLF 2021 œuvrera à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que la surfacturation et ce à travers "la création d'un système de veille fiscale pour la lutte contre la fraude et l'évasion dans le souci de protéger l'économie nationale", a fait savoir M. Benabderrahmane lors de la présentation du PLF 2021 devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans une plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine. Pour le ministre des Finances, ce projet vise également à alléger la pression fiscale sur les entreprises lésées, ajoutant qu'il œuvrera à la relance des activités des sociétés et opérateurs économiques, notamment ceux touchés par la crise sanitaire (covid-19), permettant de contribuer à la relance économique. Il a plaidé, en outre, pour la promotion des exportations loin de toute distinction entre les opérateurs économiques afin de réduire la dépendance économique aux recettes des hydrocarbures. P.p 4-6

Dknews/APS



### CONSEIL CONSTITUTIONNEL

**Proclamation des résultats définitifs du référendum, dix jours au plus à compter de la date de réception du dernier PV**

P. 3

### GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

**La prière du vendredi suspendue à partir du 13 novembre**

P. 4

### PÉTROLE

**Le Brent dépasse les 45 dollars à Londres**

P. 7

### SANTÉ

**SCLÉROSE EN PLAQUES**

**3 idées reçues à oublier**

P.p 12-13

### FOOTBALL

**CAN-2021 - ALGÉRIE-ZIMBABWE**

**Faire un pas de plus vers le rendez-vous camerounais**

P. 21



### INSTITUTIONS CULTURELLES

**Un arrêté ministériel pour diversifier leurs recettes**

P. 16

### RAPATRIEMENT D'ÉTUDIANTS BOURSIERS

**Vol spécial samedi pour les boursiers ayant achevé leur formation depuis Madrid**

P. 2

## RAPATRIEMENT D'ÉTUDIANTS BOURSIERS Vol spécial samedi pour rapatrier les boursiers ayant achevé leur formation depuis Madrid



Un vol spécial de rapatriement des boursiers ayant achevé leur formation, et dont la liste a été mise à jour et publiée sur les sites web du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des Conférences régionales, sera organisé le 14 novembre prochain à partir de Madrid (Espagne), annonce le ministère dans un communiqué.

Il s'agit du vol spécial AH 2007 qui sera organisé à partir de Madrid samedi prochain à 17h00, précise la même source.

L'ensemble des boursiers concernés par ce rapatriement sont invités à prendre toutes les dispositions appropriées pour rejoindre Madrid dans les délais requis, aux fins de bénéficier de cette formule de rapatriement et d'embarquer à bord du vol spécial organisé avec Air Algérie, ajoute le communiqué.

## EL TARF Saisie de près de 39 gr de mercure blanc destinés à la contrebande à Bouhadjar



Pas moins de 38,60 grammes de mercure blanc destinés à la contrebande ont été saisis à Bouhadjar (El Tarf), a-t-on appris dimanche du chargé de la communication de la Sûreté de wilaya le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Agissant sur la base d'une information faisant état d'une tentative de contrebande que deux individus, issus de la wilaya d'Alger, s'approprièrent à effectuer, les services de police ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'identification des présumés coupables, a ajouté le commissaire principal Labidi.

Les deux individus, âgés d'une vingtaine d'années, ont été arrêtés à bord d'un véhicule touristique sur un axe routier à Bouhadjar et la fouille minutieuse du véhicule a permis de procéder à la saisie d'une bouteille en verre contenant 38,60 gr de mercure blanc soigneusement dissimulé et d'une arme blanche prohibée, a-t-on précisé.

Poursuivis pour "association de malfaiteurs" et "port d'arme prohibée et contrebande", les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal de Bouhadjar, a-t-on ajouté.

## AIN TÉMOUCHENT 80 écoles primaires dotées d'énergie solaire



Pas moins de 80 écoles primaires dans la wilaya d'Ain Temouchent ont bénéficié d'équipement et de raccordement au réseau d'énergie solaire, a-t-on appris mardi de la directrice de wilaya de l'Énergie, Rachida Melhani a indiqué que l'opération de raccordement de ces établissements scolaires à l'énergie solaire s'inscrit dans le cadre d'un programme, qui a touché depuis sa mise en œuvre en 2019, 80 écoles primaires réparties sur toutes les communes de la wilaya, particulièrement celles situées dans les zones d'ombre et les localités éloignées.

L'opération a été financée de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière de 163 millions DA, le coût d'installation et de raccordement par école variant entre 2 millions et 3 millions DA suivant la superficie de l'école et le nombre de classes, a-t-on fait savoir.

Le secteur de l'énergie œuvre, en coordination avec les collectivités locales à poursuivre la généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire aux écoles suivant un programme qui se concrétise progressivement en fonction des priorités et des moyens financiers disponibles, a ajouté la responsable.

Le programme de généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire revêt un intérêt particulier surtout qu'il permet de réduire les dépenses publiques liées à la consommation d'énergie.

## ANNABA Saisie de plus de 290.000 de DA faux billets



Un montant de 294.000 DA de faux billets de la coupure de 2.000 DA a été saisi par les éléments de la sûreté dans la région de Bouzaâroura dans la commune d'El Bouni (Annaba), a indiqué mardi la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Au total, 147 faux billets de la coupure de 2.000 DA ont été trouvés en possession d'un jeune de 26 ans résidant dans la commune d'El Bouni, a souligné la même source.

La saisie a été opérée lors d'une descente policière de la 3ème sûreté urbaine à Bouzaâroura suite à des investigations sur l'échange de faux billets dans cette région, a ajouté la même source.

Le mis en cause sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar mercredi, selon encore la même source.

## SIDI BEL-ABBÈS Fermeture de 78 magasins pour non- respect des mesures anti- covid-19



Les services de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont procédé au mois d'octobre dernier à la fermeture de 78 magasins pour infraction aux mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus, a-t-on appris mardi auprès de la cellule d'information et de communication de ces services, précisant que la décision de fermeture fait suite au contrôle de 1.238 locaux commerciaux où ont été relevées 123 infractions au protocole sanitaire de prévention contre Covid-19.

Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à faire face à la pandémie du coronavirus, les services de la sûreté de Sidi Bel-Abbès ont intensifié les contrôles en mobilisant tous les moyens humains et matériels.

Les services de la sûreté de wilaya veillent à l'application des mesures de prévention contre ce virus dont le respect de la distanciation physique et le port du masque au niveau des espaces commerciaux, des restaurants, des cafés et autres lieux publics, ainsi qu'au contrôle des moyens de transport en commun, à travers le déploiement des barrages et de patrouilles sur les axes routiers et oeuvrent à multiplier les campagnes de sensibilisation.

## CRÉATION D'ENTREPRISES Plus de 107.000 immatriculations et création d'entreprises depuis janvier 2020



Les opérations d'immatriculation et de création de nouvelles entreprises au registre du commerce ont atteint plus de 107.000 au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce.

«Les opérations d'inscription au registre du commerce, ainsi que les opérations de modification et de radiation qui ont été recensées au cours des neuf premiers mois de 2020, ont été estimées à 241.892 opérations, dont 107.967 immatriculations et création de nouvelles entreprises, dont 97.080 personnes physiques et 10.887 personnes morales», précise le communiqué.

Concernant la comparaison des immatriculations au registre du commerce au cours des neuf premiers mois des deux années 2019 et 2020, l'immatriculation en 2019 était de 85.329, alors qu'elle avait atteint 97.080 l'année en cours, soit une augmentation de 13,77%, a ajouté la même source. En ce qui concerne les personnes morales, le nombre de personnes inscrites est passé de 11.671 en 2019 à 10.887 en 2020, soit une baisse de 6,72%.

Par ailleurs, le ministère a indiqué que les opérations de modification pour la même période s'élevaient à 83.170 modifications pour diverses raisons, et étaient notamment réalisés par des personnes physiques. Quant à la radiation du registre du commerce, elle a été estimée à 50.753 opérations, dont 91% effectuées par des personnes physiques et 9% par des personnes morales.

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

**Impérative rationalisation des ressources budgétaires et élargissement de l'assiette fiscale (Benabderrahmane)**

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé, mardi, que le Projet de loi de finances (PLF-2021) œuvrera à "la rationalisation de l'exploitation des ressources budgétaires et l'élargissement de l'assiette fiscale" en renforçant les garanties octroyées aux contribuables afin de relancer l'économie nationale.

Le PLF 2021 œuvrera à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que la surfacturation et ce à travers "la création d'un système de veille fiscale pour la lutte contre la fraude et l'évasion dans le souci de protéger l'économie nationale", a fait savoir M. Benabderrahmane lors de la présentation du PLF 2021 devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans une plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine.

Pour le ministre des Finances, ce projet vise également à alléger la pression fiscale sur les entreprises lésées, ajoutant qu'il œuvrera à la relance des activités des sociétés et opérateurs économiques, notamment ceux touchés par la crise sanitaire (COVID-19), permettant de cont ribuer à la relance économique.

Il a plaidé, en outre, pour la promotion des exportations loin de toute distinction entre les opérateurs économiques afin de réduire la dépendance économique aux recettes des hydrocarbures. Soulignant, dans ce sens, l'élaboration d'une série d'exonérations destinées aux start-up et aux incubateurs afin de réunir les meilleures conditions de concurrence, M. Benabderrahmane a affirmé que ces mesures constituaient "un catalyseur" pour l'économie nationale car permettant de créer de l'emploi et drainer les devises au profit du Trésor public.

Entre autres avantages fiscaux octroyés aux start-up et aux incubateurs, figure l'exonération, pour une durée de 5 ans, de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS). Quant à la deuxième catégorie, elle sera exonérée de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour une durée de 2 années, a-t-il poursuivi. Les start-up devront être exonérées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et soumises au taux de 5% des droits de douanes concernant les équipements acquis par ces entreprises,



entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, a soutenu le ministre, ajoutant que ces exonérations permettront l'émergence de petites entreprises devant renforcer le tissu industriel du pays.

Entre autres facilitations, "la prolongation de la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), au profit de sociétés dont les actions sont en circulation en bourse, pour une période de 3 ans en vue d'encourager les entreprises à recourir aux marchés des titres pour couvrir leur besoin", outre l'introduction des mesures de soutien aux sociétés en difficultés financières notamment à travers la prorogation des délais de paiement des impôts de 3 à 5 ans, a fait savoir M. Benabderrahmane.

Le projet propose également l'annulation des amendes de recouvrement pour toutes les sociétés qui s'acquittent des droits fiscaux en une seule tranche avant le 31 décembre 2021 avec création de mécanismes de renforcement des garanties des chargés de l'impôt en ce qui concerne les vérifications fiscales, a ajouté le ministre. Le texte prévoit aussi l'extension de l'octroi de la franchise de l'impôt sur le revenu global (IRG) et de la taxe sur l'activité

professionnelle (TAP) aux personnes morales qui effectuent des opérations d'exportation génératrices de la devise à l'instar des privilèges accordés aux personnes physiques. Il y a en outre une mesure qui vise à promouvoir les produits artisanaux au moyen de l'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée sur les bijoux traditionnels destinés à l'exportation ainsi que des taxes douanières et de la TVA pour les opérations d'importation des graines de soja pour la production de l'huile raffinée ordinaire, avec obligation pour les importateurs et raffineurs de sucre roux et de l'huile de soja brute à investir dans la production des produits bruts (graines de soja) durant les 24 mois à compter de la promulgation de la loi de finances sous peine de perte des avantages d'indemnisation et des franchises douanières et fiscales à l'importation.

Le ministre des Finances a souligné que ce projet de loi propose également l'exemption des entreprises publiques économiques à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP) de la TVA et des droits de douanes à l'importation des kits "CKD" et "SKD" destinés à la production et au montage automobile.

**Les mesures proposées visent à contenir les effets négatifs de la récession économique (commission des finances)**

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a estimé, mardi, lors de la présentation du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) devant les députés, que les mesures prévues dans le projet de texte visaient à contenir les effets négatifs de la récession économique à laquelle fait face l'Algérie en raison de la situation sanitaire mondiale.

Lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du PLF 2021, sous la conduite du président de l'APN, Slimane Chenine, et en présence du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, la commission qui présentait son rapport préliminaire a précisé que le projet de texte maintenait le soutien de l'Etat aux catégories sociales précaires, notamment en matière de santé, d'éducation et de pouvoir d'achat.

La commission a, en outre, salué les objectifs sur lesquels repose le PLF 2021, citant en particulier les mesures prises pour une reprise progressive de l'activité économique de ma-

nière à compenser les pertes subies en 2020 et à rétablir les déséquilibres internes et externes. La commission s'est, dans ce cadre, félicitée de la mesure prévoyant la clôture de 38 comptes d'affectation spéciale qui permet d'éviter le gel des crédits, ainsi que des mesures douanières visant à promouvoir la production nationale, à encourager les investissements, à renforcer le contrôle et à lutter contre la fraude sous toutes ses formes. Au volet budget, la Commission a jugé impératif la poursuite du plafonnement des dépenses annuelles de 2022 et 2023 à même d'assurer la pérennité des dépôts du Trésor public, stimuler l'activité économique et rééquilibrer la balance des paiements à moyen terme. La commission a préconisé, également, l'adoption d'une gestion administrative basée sur l'efficacité et la performance et l'installation d'un système informatique plus transparent et plus crédible au niveau des services publics. Estimant primordial d'accélérer la numérisation du secteur des finances par la mise en place d'un sys-

tème informatique financier et de mécanismes de coordination entre les différentes instances et institutions de l'Etat, les membres de la Commission ont mis en avant l'importance de moderniser le système comptable financier qui permet de fixer le coût et le budget de chaque programme. Pour ce faire, il serait judicieux de prendre davantage de mesures

pour préserver voire sauver les institutions, eu égard aux incidences de la pandémie sur l'ensemble des activités économiques, mais également de procéder à une répartition équitable des projets de développement et de promouvoir rapidement les industries manufacturières et pétrochimiques, ont-ils encore recommandé.

**Avis mitigés autour du projet de loi de finances 2021**

Les avis des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) étaient mitigés autour du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021), entre députés favorables au projet et d'autres ayant émis des réserves, mais tous étaient unanimes sur "l'impératif de trouver des solutions urgentes en cette conjoncture sanitaire inédite". Intervenant lors du débat du PLF 2021, présenté par le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, lors d'une séance plénière de l'APN, présidée par Slimane Chenine, plusieurs députés ont valorisé la teneur du projet de loi de finances, notamment ses clauses stipulant l'impératif de diversifier l'économie nationale et de recourir aux énergies renouvelables, au moment où d'autres membres y ont relevé «plusieurs ambiguïtés quant à la manière de combler le déficit budgétaire». Dans son intervention, la députée Saïda Hariti (FLN) s'est félicitée du contenu du PLF 2021, notamment son volet inhérent à l'impérative diversification de l'économie nationale pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures, soulignant l'importance du passage aux énergies renouvelables et à la numérisation de tous les secteurs.

Pour sa part, Hindia Merouani (FLN) s'est dite favorable à ce projet de loi d'autant qu'il encourage l'exportation hors hydrocarbures, exigeant, par ailleurs, une révision des lois et du système d'aménagement du territoire, et de création de nouvelles villes, tandis que la députée Farida Ghamra (MSP) a plaidé pour «la relance de la procédure relative à l'Impôt sur la fortune (ISF)».

De son côté, Nasser Hamdadouche (MSP) a estimé que les chiffres mentionnés dans ledit projet «sont irréalistes et illogiques du point de vue économique», arguant que le PLF 2021 n'apporte pas d'explications claires sur la manière de combler le déficit budgétaire prévisible de plus de 20 milliards de dollars.

Pour Hakim Berri (RND), ledit PLF n'a pas tenu compte de la dépréciation du dinar qui entrainera, inéluctablement, une hausse des produits de base et impactera ainsi négativement le pouvoir d'achat du citoyen. «Le PLF 2021 se décline sous forme de mesures de rattrapage, dénuées d'une vision stratégique ou d'une approche de développement claires», a estimé le député Ahmed Bouchama (MSP), ajoutant que l'élargissement de l'assiette fiscale accentuera la pression fiscale au risque d'amener les investisseurs à abandonner leurs projets. Le ministre des Finances avait présenté, mardi matin, le PLF 2021 dont le débat se poursuivra mercredi.

**CONSEIL CONSTITUTIONNEL****Proclamation des résultats définitifs du référendum, dix jours au plus à compter de la date de réception du dernier PV**

Le Conseil constitutionnel a affirmé, mardi dans un communiqué, que la proclamation des résultats définitifs du référendum sur la révision de la Constitution s'effectuait dans un délai de 10 jours au plus, à compter de la date de réception du dernier procès verbal (PV) des commissions électorales de wilaya et de la commission électorale chargée du vote des citoyens algériens résidant à l'étranger.

Conformément à la Constitution, notamment en son article 182 (alinéas 2 et 3), la loi organique relative au régime électoral, notamment en ses articles 151 et

172 et le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, notamment en ses articles 76 et 94, le Conseil constitutionnel rappelle que proclamation des résultats définitifs du référendum s'effectue dans un délai de 10 jours au plus, à compter de la date de réception du dernier procès verbal (PV) des commissions électorales de wilayas et de la commission électorale chargée du vote des citoyens algériens résidant à l'étranger", précise la même source. Le Conseil constitutionnel tient à rappeler que "le dernier PV a été reçu en date du 03 novembre 2020 à 00h:25".

## HABITAT

## Relance dans les plus brefs délais des projets à l'arrêt

L'examen de la relance dans les meilleurs délais des projets à l'arrêt dont la réalisation a été confiée aux offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a été au centre d'une rencontre de coordination présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, indique un communiqué du ministère de l'Habitat.

"Le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri a présidé, lundi 9 novembre 2020 au siège du ministère, une réunion de coordination comportant plusieurs points dont la relance dans les meilleurs délais des projets à l'arrêt à travers toutes les wilayas du pays et dont la réalisation a été confiée aux OPGI", lit-on dans le communiqué publié par le

ministère dans sa page Facebook. La réunion s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mme la cheffe de cabinet, le DG de l'Habitat, le DG de la construction et des moyens de réalisation et le président du Groupement d'intérêt économique des OPGI, ajoute la même source.



## ALGÉRIE-TURQUIE-COMMERCE

## Rezig s'entretient avec son homologue turque sur le renforcement des échanges commerciaux

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig s'est entretenu, mardi, avec son homologue turque, Mme Ruhsar Pekcan, sur les moyens de renforcer et de promouvoir les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre du commerce a reçu, mardi, un appel téléphonique de son ho-

mologue turque, Ruhsar Pekcan, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays", selon un communiqué publié sur la page facebook du ministère.

Les deux parties ont également examiné "les moyens de stimuler les échanges commerciaux au mieux des intérêts de l'Algérie et de la Turquie", ajoute le communiqué.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie ont connu une hausse en 2017, avec un volume de près de 4 milliards de dollars. Il a été convenu lors de la visite du Président turc, Recep Tayyip Erdoğan en Algérie, en janvier dernier, de porter le volume des échanges entre l'Algérie et la Turquie à plus de cinq (5) milliards de dollars, rappelle-t-on.

## ALGÉRIE-CANADA-MINES

## M. Arkab s'entretient avec l'Ambassadeur du Canada en Algérie

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Christopher Wilkie, avec lequel il a évoqué les opportunités de coopération et de partenariat dans le domaine minier entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, M. Arkab a présenté les opportu-

nités de coopération et de partenariat dans le domaine minier, tout en "se félicitant des relations traditionnelles avec les compagnies minières canadiennes", a précisé la même source. Le ministre a évoqué plusieurs axes de coopération, notamment la mise à jour de la carte géologique de l'Algérie, souligne le communiqué, ajoutant que dans ce domaine "une

coopération avec la commission canadienne de géologie serait d'un grand apport surtout en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'aéro-géophysique et de la télédétection que le Canada maîtrise parfaitement".

M. Arkab a également évoqué la mise en place d'une coopération et d'un échange dans le domaine de la législation et

de l'organisation, la formation, ainsi que la participation des entreprises canadiennes notamment les PME-PMI dans les projets miniers. Pour sa part, M. Wilkie a tenu à assurer M. Arkab que "son pays était prêt à accompagner l'Algérie dans la relance du secteur minier et lui apporter son aide et son expérience dans la mise en place de ces grands axes".

## ALGÉRIE-PAYSBAS-STARTUP

## La coopération bilatérale au cœur des entretiens de M. Oualid avec l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie

Le ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid a reçu en audience à Alger l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas, Janna Van Der Velde, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine du soutien et de l'accompagnement des startups, a indiqué mardi un communiqué des services du ministre. La rencontre a été l'occasion de souligner "les efforts du gouvernement pour améliorer le climat d'affaires et l'écosystème des startups", a précisé le communiqué. Les deux parties ont par ailleurs évoqué les moyens de bénéficier de l'expérience néerlandaise en matière d'accompagnement des start-up et de facilitation des procédures administratives au profit des investisseurs, a conclu la source.

## SANTÉ-SOLIDARITÉ

## Une caravane de solidarité à destination des 48 wilayas du pays

Une caravane de solidarité du Croissant rouge algérien (CRA), composée de 12 camions chargés de produits d'hygiène et de désinfection, a démarré mardi du Palais des expositions d'Alger à destination des 48 wilayas du pays au profit des catégories démunies et ce, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

"C'est une opération qui rentre dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du Croissant rouge algérien (CRA), débutée en janvier dernier, visant à contribuer contre la propagation du coronavirus", a déclaré la présidente du CRA, Saïda Benhabylès, à l'occasion du coup d'envoi de cette caravane.

Elle a expliqué que le choix de ce type de don a eu lieu après avoir constaté l'incapacité de certaines familles de se procurer les produits d'hygiène et de désinfection pour se protéger contre le coronavirus (Covid-19). Mme Benhabylès a, cependant, fait savoir que le don destiné à la wilaya d'El-Bayadh a été renforcé par un autre dédié spécialement aux familles victimes de l'explosion de gaz survenue octobre dernier et qui

a causé la mort de six personnes et 17 blessés. "Le don en question est composé de four natures scolaires, de produits alimentaires et de couches bébés et pour adultes", a-t-elle précisé, annonçant par la même occasion l'existence d'un "programme spécial" pour les victimes des incendies survenues cette semaine. Par ailleurs, la présidente du CRA a souligné que son association a caractère humanitaire a, grâce aux différents dons émanant de donateurs Algériens et d'entreprises étrangères établies en Algérie, répondu favorablement aux sollicitations de certains hôpitaux en matière d'équipements médicaux tels les électrocardiogrammes (ECG), les monitorings de surveillance et les pompes seringueuses. "Nous avons, en effet, pu répondre aux appels de certains hôpitaux dans les wilayas de Tizi-Ouzou (Azazga, Tizgirt et Draâ El-Mizane), de Mila (Ferdjoua), de Médéa (Berrouaghia), de Blida (Boufarik) et d'Alger (Lamine Debaghine - ex Maillot- et Beni-Messous dont le don lui a été remis lundi dernier)", a-t-elle détaillé.

## COVID-19

## La DGSN rappelle aux citoyens les mesures relatives à l'adaptation des horaires du confinement

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a rappelé aux citoyens et usagers de la voie publique les mesures liées à l'adaptation des horaires de confinement à domicile qui prendront effet à partir de ce mardi soir de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (05) heures pour une durée de 15 jours.

"En prévision de l'entrée en vigueur des mesures liées à l'adaptation des horaires de confinement partiel à domicile, la DGSN rappelle la suspension de l'activité de transport urbain des personnes, public et privé, durant les week-end sur l'ensemble du territoire national ainsi que le transport collectif des personnes inter-wilayas qui demeure interdit", indique un communiqué de la DGSN.

"Il s'agit également de la fermeture, pour une période de quinze (15) jours à partir du 9 novembre 2020, des marchés de vente de véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national et de la prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de fêtes de mariage et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières, outre le respect du protocole sanitaire au niveau des mosquées".

Après avoir rappelé les wilayas concernées par les mesures de confinement partiel à domicile, la DGSN a appelé les citoyens au "respect strict des horaires fixés afin de préserver la santé publique et recommandé aux conducteurs de véhicules et aux usagers de la route de se conformer aux règles du code de la route et de prendre les précautions nécessaires pour éviter la congestion du trafic routier aux heures de pointe et avant le début des horaires du confinement". La DGSN a également affirmé qu'elle "compte sur la coopération du citoyen avec les services de police pour assurer la santé publique et préserver les vies, l'appelant à une contribution efficace en vue de surmonter cette conjoncture sanitaire inédite".

## CORONAVIRUS-PRÉVENTION

## La prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger suspendue à partir du 13 novembre (commission)

Une commission multisectorielle supervisée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmechi a décidé de suspendre, à partir du 13 novembre 2020, la prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger (Djamaâ el Djaïz) qui reprendra une fois les conditions réunies, vu la situation pandémique sensible actuelle (Covid-19), a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Réunie sur instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la commission multisectorielle, présidée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, "a recommandé la suspension, à partir du 13 novembre 2020, de la prière du vendredi uniquement dans cet édifice religieux, qui reprendra une fois les conditions réunies", vu la situation pandémique sensible actuelle, ajoute la même source.

La commission "a relevé que la Grande mosquée d'Alger a accueilli (vendredi dernier) une foule nombreuse de fidèles. Toutefois, des observations ont été faites et le Comité scientifique a mis en garde contre les éventuelles répercussions des dépassements relevés sur la santé publique", indique le communiqué. La commission a discuté des conditions dans lesquelles s'est déroulée la prière du vendredi à travers plusieurs wilayas. Au terme des exposés présentés et au débat animé par l'assistance, les participants à la réu-

nion ont relevé que les citoyens "ont accueilli favorablement la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant réouverture des mosquées pour l'accomplissement de la prière du Vendredi". Les participants à cette réunion ont salué "le sens de responsabilité et la prise de conscience" des citoyens à travers les wilayas du pays lors de la reprise de la prière du Vendredi, en dépit du grand nombre des fidèles accueillis dans plusieurs mosquées, ajoute le communiqué. La commission a souligné que la pandémie est "préoccupante" notamment ces derniers jours, exigeant la prise de mesures supplémentaires et de dispositions spéciales annoncées dans le communiqué du Premier ministre du dimanche 8 novembre 2020, et appelle ainsi les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance et à respecter les mesures préventives en vigueur". La première prière du vendredi a été accomplie à la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El-Djaïz), vendredi 6 novembre 2020, à l'instar des autres mosquées à travers le territoire national. La salle de prière de la Grande mosquée d'Alger avait été inaugurée lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui célébré le 28 octobre dernier.

## SÉTIF Décimation de près de 10 ha du patrimoine forestier dans des incendies

Près de 10 hectares du patrimoine forestier ont été ravagés dans la wilaya de Sétif au cours des dernières 24 heures dans trois incendies, a-t-on appris mardi, auprès de la direction locale de la protection civile.

"Ces incendies ont été déclenchés respectivement à Ouled Zerroug (Hamam Gargour), la forêt Krat Lemouadjen, dans la commune de Harbil et le village de Aflah dans la commune de Maouia", a précisé le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Ilyas Kaddad. La zone endommagée représente des arbres de pins, a ajouté le même responsable qui a souligné que la vitesse du vent a

engendré la propagation rapide des flammes. Les reliefs arides de ces zones et l'absence de pistes forestières ont compliqué la mission des sapeurs-pompiers dont l'intervention pour circonscrire les flammes s'est poursuivie jusqu'aux premières heures du matin, a révéilé le chargé de communication, soulignant que 5 camions, une ambulance, 3 officiers et 22 agents d'intervention ont été mobilisés pour



cette opération. Pas moins de 2018 ha de surfaces forestières ont été ravagés par les flammes, entre le 1er juin et

le 31 octobre derniers dans 340 incendies signalés dans la wilaya de Sétif, a-t-on conclu.

## BORDJ BOU ARRERIDJ Accord de partenariat entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement

Un accord de partenariat a été signé, mardi, entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué, le directeur local de la formation professionnelle, Mohamed Halassi.

"Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan de travail des deux ministères de tutelle, oeuvrant à contribuer à la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de l'environnement", a précisé la même source à l'APS.

Cette nouvelle convention permettra

aux deux secteurs à participer à l'enrichissement et à la mise à jour de la carte pédagogique nationale de la formation professionnelle, ainsi qu'à la formation continue des cadres et employés du secteur de l'environnement, a fait savoir la même source.

De son côté, la direction de l'environnement assure pour les apprenants des stages de perfectionnement au niveau des institutions relevant du secteur, et leurs participation aux différents événements et campagnes de sensibilisation,

en sus de la contribution dans la création des clubs verts dans les établissements de la formation professionnelle, et l'implication de la Maison de l'environnement dans l'encadrement de ses employés.

L'accord a été signé mardi en marge d'une journée d'étude sur "la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture", organisée par la direction de la formation professionnelle et tenue au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Allouche Ahmed".

## SOUK AHRAS 10 milliards DA pour les projets de développement des zones d'ombre en 2021

Dix milliards DA ont été affectés par les services de la wilaya de Souk Ahras à des projets de développement des zones d'ombre retenus pour l'exercice 2021, a indiqué mardi le wali, Lounès Bouzegza.

Cette enveloppe sera ventilée sur 507 projets de raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau potable, d'ouverture de pistes, de revêtement de routes et de réalisation de salles de soin et de stades de proximité au profit de 251 zones d'ombre totalisant 89.541 habitants soit 16,5 % de la population de la wilaya, a précisé le chef de l'exécutif local en marge, de sa tournée

dans les communes de la daïra de Merahna. L'objectif de ces actions est de favoriser la fixation des populations de ces localités sur leurs terres et l'exercice de leurs activités agricoles, a affirmé le wali. Durant l'exercice 2020, une enveloppe financière de 6 milliards DA avait été affectée par les services de la wilaya pour le financement de plusieurs projets dans les zones d'ombre dont les taux d'avancement varient entre 90 % et 95 %, a assuré le responsable local. Sur le chantier d'aménagement de la zone d'activités de la commune de Sidi Fredj, le wali a fait état de la ré-

servation de 5 ha de la zone industrielle de M'daourouch pour les jeunes promoteurs de projets de startups qui, a-t-il relevé, bénéficieront d'exonérations fiscales et plusieurs autres avantages. Le même responsable a invité les jeunes des zones d'ombre à se rapprocher des services de wilaya pour obtenir des terrains sur les zones d'activités de Sidi Fredj, Oued Kerbit et Bir Bouhouche et y installer des unités agroalimentaires adaptées aux vocations de ces communes connues pour la pratique de l'oléiculture, l'arboriculture fruitière et la culture de la figue de Bar-

barie. Au cours de sa tournée, le wali a notamment inspecté les projets d'entretien de la route de 3 km entre Sidi Badr et Laksour et de réhabilitation d'une piste de 2,5 km desservant la mechta Khenguet Zaouch dans la commune d'Ouilène, de revêtement d'une route de contournement de la mechta El Bordj sur 5 km ainsi que de requalification d'une source d'eau dans cette même mechta.

Il a suivi en outre un exposé sur le raccordement de 500 foyers au réseau de gaz à lancer prochainement dans la commune de Merahna.

## BOUMERDES Distribution de 60 bus de transport scolaire à travers différentes communes

Les services de la wilaya de Boumerdes ont procédé, mardi, sous la présidence du wali, Yahia Yahiatene, à la distribution de 60 bus de transport scolaire, au profit de différentes communes isolées et englobant des zones d'ombre.

Cette opération de distribution, coïncidant avec la rentrée scolaire du cycle primaire (2020/2021), fixée pour demain mercredi, a été lancée au cours d'une cérémonie au siège de la wilaya, en présence des présidents des assemblées populaires communales et de représentants d'organisations de la société civile.

"Cette initiative s'inscrit au programme de développement du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant le renforcement du ramassage scolaire et de aspect préventif, et à garantir les meil-



leures conditions pour le transport des élèves", a indiqué le wali dans une déclaration à la presse, à l'issue de la cérémonie de remise des clés de ces bus. Cette opération a pour objectif de "remédier aux insuffisances constatées dans le domaine, notamment au niveau des zones d'ombre, tout en aidant les élèves de ces rég ions

dans l'application et le respect des mesures préventives contre la Covid-19", a-t-il expliqué.

Une vingtaine de nouveaux établissements scolaires (tous cycles confondus) est prévue à Boumerdes, à la faveur de la prochaine rentrée scolaire, ce qui permettra d'améliorer les conditions de scolarité des élèves et de réduire la surcharge des classes.

Ces nouvelles structures englobent 15 groupes scolaires (dans le cycle primaire), et quatre nouveaux CEM respectivement à Corso, Boudouaou, Ouled Hadadj, et Kherrouba, en plus d'un lycée à Boudouaou. A cela s'ajoute la réception programmée de 19 classes d'extension dans le cycle primaire, et de six autres dans le cycle moyen, outre l'installation de classes (en préfabriqué) pour le primaire, dans nombre de communes.

## TIZI-OUZOU Lancement d'une vaste campagne de désinfection et de sensibilisation

Une vaste campagne de sensibilisation sur les gestes barrières de prévention de la Covid-19 et de désinfection des espaces, établissements et organismes publics, a été lancée à travers l'ensemble des localités de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Les opérations de désinfection, lancées par la wilaya et dont le coup d'envoi a été donné lundi soir par le wali Mahmoud Djamaa, toucheront les 67 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le chargé de communication Mokrane Aouiche qui a indiqué que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette opération.

Les espaces publics, les organismes et institutions et les établissements scolaires seront concernés par cette campagne menée avec la participation de certaines directions de wilaya dont celles de la protection civile et de la conservation des forêts en plus des services communaux, a-t-on indiqué de même source. Parallèlement à ce grand nettoyage, une campagne de sensibilisation impliquant également plusieurs directions ainsi que la sûreté de wilaya et le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien, a été lancée en direction des citoyens, des transporteurs de voyageurs et des commerçants. Ces derniers (Commerçants et transporteurs) sont invités à faire respecter les mesures barrière, notamment le port d'un masque protecteur, la distanciation physique et la désinfection régulière des mains, a ajouté M. Aouiche.

Des masques de protection et des prospectus sont distribués aux citoyens, particulièrement au personnel éducatif, lors de cette campagne de sensibilisation, a-t-on précisé.

L'organisation de cette campagne de désinfection et de sensibilisation, dont le coup d'envoi a été donné à partir du siège de la wilaya, a été décidée jeudi dernier lors d'une réunion de l'exécutif consacré à l'examen de la situation pandémique de la wilaya et suite à la recrudescence "inquiétante" constatée des cas de contamination par le nouveau coronavirus, a-t-on rappelé.

## KHENCHELA Lancement des travaux d'aménagement extérieur de plus de 2000 logements

Les travaux d'aménagement extérieur de plus de 2.000 logements de diverses formules ont été lancés à travers la wilaya de Khenchela, a affirmé mardi, le directeur de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Boualem Kriket.

Des entreprises de réalisation privées viennent d'engager les actions d'aménagement extérieur de 10 cités totalisant 2.034 logements au terme des procédures légales de traitement des appels d'offre, a-t-on indiqué.

Les 10 cités concernées se répartissent sur les communes du chef-lieu de wilaya, Ouled Archach, Tamza, Yabous, Chechar et R'mila, a précisé la même source qui a rappelé que ces projets sont financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. L'objectif de ces actions est de mettre à la disposition des futurs habitants de ces cités les conditions de vie convenables et éviter les problèmes dont souffrent certains centres urbains, a ajouté le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

## TOMATE INDUSTRIELLE Bouira : l'association des agriculteurs entend développer la production de la tomate industrielle à El Asnam

L'association des agriculteurs d'El Asnam "Horizons 3000" ambitionne de développer et d'élargir la production de la tomate industrielle sur le vaste plateau de la municipalité d'El Asnam (Est de Bouira), a annoncé mardi son président, Abdelkader Kaci.

S'exprimant lors d'une rencontre sur le développement de la tomate industrielle, organisée à El Asnam depuis lundi en présence de plusieurs producteurs et investisseurs, M. Kaci a incité les agriculteurs de la région et tous les partenaires concernés à œuvrer pour l'intégration et le développement de la culture de la tomate industrielle dans le plateau agricole d'El Asnam.

"Nous voulons que la culture de la tomate industrielle soit intégrée et développée davantage au niveau du plateau d'El Asnam.

Nous avons organisé cette rencontre justement pour inciter et encourager les agriculteurs et les producteurs à s'engager dans ce créneau prometteur", a déclaré à l'APS M. Kaci.

Organisée sous la houlette de la Direction des services agricoles (DSA), cette rencontre a réuni une trentaine d'agriculteurs, de maraîchers ainsi que des producteurs et investisseurs de la filière agroalimentaire, dont le groupe privé Bali d'El Hachimia.

"Nous prévoyons d'ailleurs signer une convention avec le Groupe Bali qui s'est engagé à acheter la totalité de la production pour alimenter son usine implantée à El Hachimia", a expliqué le président de l'association Horizons 3000.

Au cours de la réunion, un représentant de la ferme pilote Boutcherraine, s'est engagé, pour sa part, à mettre une superficie de 100 hectares à la disposition des agriculteurs désireux d'investir dans cette culture maraîchère.

"La ferme pilote Boutcherraine s'est engagée, elle aussi, à soutenir ces efforts", a indiqué M. Kaci.

Horizons 3000 a invité des partenaires, dont la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) et plusieurs sociétés spécialisées dans la production d'engrais et des instituts de formation en agriculture, pour mieux expliquer toutes les démarches et processus nécessaires entrepris à la réussite de ce projet.

Le plateau agricole d'El Asnam s'étend sur une superficie globale de plus de 1600 hectares, dont plus de 800 ha sont équipés d'un système d'irrigation à partir du barrage de Tiledit.

Ce plateau est réputé pour la production de la pomme de terre qui peut atteindre un rendement de 300 quintaux à l'hectare, ainsi que d'autres produits maraîchers.

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

# Les députés appellent à plus d'attention au secteur de l'agriculture

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, mardi, lors du débat du projet de loi de finances (PLF) 2021, à s'intéresser davantage au secteur de l'agriculture à même de tenir en compte sa place dans le plan de relance économique.

Lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, les députés ont plaidé pour l'adoption d'incitations fiscales et d'autres avantages au profit des agriculteurs "en cette conjoncture difficile dont ils traversent".

A ce propos, le député Messaoud Bouderaïji (RND) a estimé que le PLF 2021 n'a pas "accordé assez d'importance à l'agriculture bien qu'il est le seul secteur qui a montré son utilité durant la pandémie du coronavirus", mettant l'accent sur l'impératif "de soutenir ce secteur pour qu'il soit une alternative au pétrole et d'accompagner les agriculteurs confrontés à des pertes colossales dans plusieurs filières".

"Comment peut-on compter sur le secteur de l'agriculture comme alternative aux hydrocarbures, alors qu'il souffre de plusieurs problèmes et que la majorité des agriculteurs rencontrent beaucoup d'obstacles qui entravent les objectifs souhaités", s'est interrogée, de son côté, Salha Mekhraf, député du même parti.

De son côté, le député Mohamed Azaziez (Mouvement populaire algérien +MPA+) a insisté sur l'importance d'alléger les charges fiscales au profit des agriculteurs, notamment dans les filières stratégiques, d'accroître les terres irriguées, d'inciter les agriculteurs à recourir aux méthodes modernes et de faciliter le lancement de projets dans les industries manufacturières.

Pour sa part, la députée Ratiba Ayad (RND), a estimé que "le secteur agricole a mis le pays à l'abri d'une crise économique et alimentaire (durant l'année en cours), d'où l'impératif de prêter une attention particulière à ce secteur à travers la résolution du problème du fon-



cier agricole de manière définitive et l'orientation vers les industries alimentaires".

Le député Abderrahmane Nakaa (RND) a plaidé pour la protection de la production agricole dans la filière des légumineuses, particulièrement, les pois chiche et les lentilles, et ce à travers l'interdiction de l'importation jusqu'à l'épuisement des stocks nationaux.

Le député indépendant Dakmouss Dakmoussi a mis l'accent sur l'impérative prise de mesures incitatives des industries manufacturières au profit du producteur agricole à même de permettre à ce secteur d'absorber l'excédent de production et de couvrir les besoins nationaux au long de l'année, en sus de résoudre, d'urgence, le problème de pénurie du fourrage auquel fait face les éleveurs actuellement.

Lors du débat autour du projet de loi de finances pour l'exercice 2021, les députés ont salué la clôture par le gouvernement de 38 comptes d'affectation spéciale, appelant par la même à "clôturer les comptes restants et à ne laisser que ceux indispensables pour peu qu'ils soient soumis au contrôle parlementaire". De

nombreux députés se sont interrogés sur les moyens pour couvrir le déficit prévu dans le budget de l'année prochaine, exprimant leur "peur de la possibilité de recourir à l'endettement extérieur, à la planche à billets ou à d'autres solutions" qui auraient un impact négatif sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Par ailleurs, certains intervenants ont évoqué l'impact négatif qui pourrait résulter de l'article proposé dans le PLF relatif au plafonnement de la prime de zone à 40 % du salaire mensuel, estimant que cela baisserait les revenus mensuels des travailleurs, ce qui affaiblirait ainsi l'attraction de travailler dans les zones isolées. S'agissant des incitations proposées par le PLF au profit des startups et des incubateurs, les députés ont jugé nécessaire de les astreindre à la rentabilité des projets afin que l'expérience de certains précédents programmes de soutien aux petites entreprises, qui ont reçu d'importantes sommes sans atteindre l'objectif escompté, ne se répète pas.

Les députés ont appelé également à l'accélération de l'élaboration du fichier national des catégories vulnérables afin de procéder à

l'application du plan d'orientation des subventions au profit des bénéficiaires.

En ce qui concerne le secteur de l'Industrie, les membres de l'APN ont exhorté à accélérer la promulgation des textes exécutifs relatifs à l'importation des véhicules de moins de trois ans.

A ce propos, le député, Mohamed Amine Hriz (FLN) a affirmé que "les mesures adoptées par l'instance législative au titre de la LF 2020 ne peuvent être gelées par une instance exécutive".

Les interventions des députés ont porté aussi sur les problèmes liés aux postes de travail vacants ainsi que le déficit enregistré en matière d'emploi outre, le manque de liquidité, la dépréciation de la monnaie nationale et la revalorisation des projets.

Ils ont souligné l'impératif de suivre les projets d'habitat et de concrétiser le projet de modernisation de l'administration des impôts tout en réexaminant les études relatives aux zones d'ombre.

Les débats se poursuivront mercredi autour du PLF 2021 avant que le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane réponde, dans l'après midi aux préoccupations des députés

## FINANCE ISLAMIQUE

# Délivrance de certificats de conformité à sept banques jusqu'à novembre 2020 (HCI)

L'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a délivré le certificat de conformité aux préceptes de la Charia pour la commercialisation des produits de la finance islamique à sept établissements bancaires et organismes financiers jusqu'à novembre 2020, a indiqué lundi un communiqué du Haut conseil islamique (HCI).

"Après parachèvement de la procédure légale et des conditions de validité des dossiers de demande du certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique, l'autorité a délivré jusqu'à novembre 2020, sept certificats de conformité aux établissements bancaires et organismes financiers", lit-on dans le communiqué.

Les établissements financiers concernés sont la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), Bank ABC Algérie et AOM INVEST, ajoute la même source. "L'Autorité poursuit



l'étude des dossiers désirant obtenir un certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique", précise le conseil.

Depuis sa création le 1er avril dernier, l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a reçu et étudié les dossiers suivant le Règlement N 20-02 du 15 mars 2020 publié par la Banque centrale. Ce règlement définit les opérations bancaires relatives à la finance islamique et les règles de leur exercice par les banques et les établissements financiers, a indiqué le conseil.

Conformément à l'article 14 du règlement suscitait qui stipule que "préalablement à toute demande d'autorisation auprès de la Banque d'Algérie (BA) pour la commercialisation des produits de la finance islamique, la banque ou l'établissement financier doit obtenir le certificat de conformité aux préceptes de la Charia délivré par l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique.

## PÉTROLE

## Le Brent dépasse les 45 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient de nouveau en hausse mercredi, en écho à l'annonce d'un vaccin prometteur contre le Covid-19 lundi et après des chiffres encourageants pour la demande d'or noir aux Etats-Unis publiés mardi.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier grimpeait de 3,71% par rapport à la clôture de mardi, à 45,23 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre montait de 3,99% à 43,01 dollars.

Après avoir gagné pas loin de 10 dollars depuis le début du mois, les deux cours de référence s'approchent de leurs précédents sommets de la fin de l'été.

Premier des facteurs haussiers selon les analystes, le marché du brut continue de saluer l'efficacité à 90% du vaccin développé par le vaccin de Pfizer/BioNTech.

Les investisseurs "estiment dorénavant que le Covid-19 n'affectera pas la demande mondiale de pétrole à long terme et cela



se reflète dans les prix ces derniers jours", a jugé Carlo Alberto de Casa, analyste.

"Le pétrole continue de défier la gravité", a nuancé Jeffrey Halley, analyste.

Car les nuages ne se sont pas dissipés au-dessus des

marchés du brut: hausse à court terme de la production libyenne, éventuellement à moyen terme de celle en Iran après l'élection de Joe Biden aux Etats-Unis, réaction de l'Organisation des pays exportateurs de

pétrole et ses alliés (Opep+) toujours pas actée.

Sans compter que côté demande, le vaccin prometteur contre le Covid-19 ne devrait pas être disponible tout de suite. L'optimisme était également alimenté par les données publiées mardi par l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis. Celle-ci a estimé que les stocks de brut avaient baissé de 5,1 millions de barils la semaine passée dans le pays, un signal positif pour la demande d'or noir.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), aux estimations jugées plus fiables, publiera ses chiffres plus tard dans la journée.

## MAROC

## Le FMI s'attend à une récession jusqu'à -7% et une hausse du taux de chômage pour 2020

Le PIB marocain devrait se contracter entre 6 et 7% en 2020 avec une augmentation du taux de chômage pour la même année, en raison des effets combinés de la crise de la pandémie de Covid-19 et la sécheresse, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI). Ainsi, Le FMI s'attend à un recul de 6 à 7% du PIB du Maroc pour l'année 2020. Cette prévision est due aux effets combinés de la pandémie de covid-19 et de la sécheresse sur l'économie marocaine. Le taux de chômage, quant à lui, est attendu en hausse d'ici la fin de cette année, les déficits budgétaires et extérieur devraient se creuser, du fait de la baisse des recettes fiscales et du recul des recettes en devises tirées du tourisme.

FRANCE - EMPLOI  
Le taux de chômage bondit à 9% au 3<sup>e</sup> trimestre

Le taux de chômage a bondi de 1,9 point au troisième trimestre 2020 pour s'établir à 9% de la population active en France (hors Mayotte), selon les chiffres publiés mardi par l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE).

La France compte 2,7 millions de chômeurs, soit 628.000 personnes de plus sur le trimestre, entre juillet et septembre. Sur un an, le taux de chômage, mesuré selon les normes du Bureau international du travail (BIT), est en hausse de 0,6 point. Le taux au 3<sup>e</sup> trimestre se situe 0,9 point au dessus de son niveau d'avant crise sanitaire au 4<sup>e</sup> trimestre 2019, a précisé l'Insee. Le chiffre est conforme aux dernières prévisions de l'Institut.

Dans une note de conjoncture, début octobre, l'Insee avait prévu que le taux de chômage atteindrait 9% au 3<sup>e</sup> trimestre puis 9,7% fin 2020, soit 1,6 point de plus qu'un an plus tôt. Le reconfinement décidé depuis face à la reprise de l'épidémie de Covid-19 rend toutefois les prévisions économiques pour la fin de l'année et 2021 compliquées.

La forte hausse au 3<sup>e</sup> trimestre intervient après une baisse "en trompe-l'oeil" aux deux trimestres précédents. Au deuxième trimestre, malgré la baisse du nombre d'emplois, le taux de chômage avait ainsi diminué de 0,7 point, à 7,1%, mais c'était lié au confinement ayant empêché beaucoup de personnes sans emploi d'en chercher un. Déjà, au premier trimestre, le taux de chômage avait reculé de 0,3 point, à 7,8%. Des reculs inhérents à la définition même du chômeur au sens du BIT, traditionnel thermomètre mesurant le taux de chômage, qui définit notamment un chômeur comme une personne ayant recherché activement un emploi dans le mois précédent.

Le rebond du chômage sur le 3<sup>e</sup> trimestre "est d'une ampleur inédite depuis que l'Insee le mesure (1975) mais est en partie mécanique, par contre coup de la baisse en trompe-l'oeil liée au confinement", a indiqué l'Insee.

## AFRIQUE - ÉCONOMIE - CORONAVIRUS

## "Effondrement" des financements privés vers les pays pauvres (OCDE)

Les pays pauvres ont subi en 2020 une baisse de 700 milliards de dollars de leurs financements privés extérieurs du fait de la pandémie de Covid-19, qui "efface des années de progrès en matière de développement", estime l'OCDE dans un rapport publié mercredi. C'est un aspect de la crise sanitaire mondiale peu connu: tandis que les pays développés dépensent des "milliards de dollars" pour s'en sortir, les pays pauvres sont confrontés, eux, à un "risque d'effondrement des financements privés externes", alerte l'Organisation de coopération et de développement économiques dans sa dernière édition des Perspectives mondiales du financement du développement durable.

"Le présent rapport prévoit, au total, une réduction estimée à 700 milliards de dollars des apports de capitaux privés en 2020 par rapport à 2019 dans les

pays admissibles au bénéfice de l'aide publique au développement - soit une chute supérieure de 60% à celle enregistrée après la crise financière mondiale". L'OCDE rappelle que rien qu'au mois de mars 2020, les sorties nettes de fonds sur les marchés émergents ont atteint un record de 83 milliards de dollars. A la chute des investissements directs étrangers (IDE) s'est ajouté un recul de 20% des transferts de fonds depuis l'étranger par les travailleurs émigrés.

A cet égard, les frais de transfert, de 7% en moyenne - soit environ 30 milliards de dollars qui vont chaque année dans la poche des intermédiaires financiers - "représentent une déperdition de financements pourtant cruciaux", note l'organisation basée à Paris. Pour l'OCDE, "il ne faut pas se contenter de maintenir les niveaux

actuels d'aide publique au développement", mais mieux l'orienter pour éviter qu'elle ne serve, comme cela a été le cas en 2017, à financer des activités liées aux combustibles fossiles.

Mais elle suggère aussi de mettre à contribution la finance mondiale.

Ainsi, "à 379.000 milliards de dollars, la valeur des actifs financiers dans le monde n'a jamais été aussi élevée depuis la crise financière mondiale", mais seulement 20% de ces actifs sont détenus dans des pays en développement, où vivent plus de quatre habitants sur cinq.

Or "la reorientation de seulement 1,4% du total des actifs détenus par les banques, les investisseurs institutionnels ou les gestionnaires d'actifs (soit 4.200 milliards de dollars) suffirait à combler le déficit de financement" des 17 Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Onu pour 2030.

## JAPON

## Toshiba annonce vouloir tourner la page du charbon

Le conglomérat industriel japonais Toshiba a déclaré mercredi qu'il allait cesser de construire de nouvelles centrales à charbon, tout en honorant ses commandes actuelles dans le secteur, et privilégier ses activités dans les énergies renouvelables.

"Nous avons encore des projets en cours, mais nous avons décidé de nous retirer de la construction de nouvelles centrales à charbon", a déclaré une porte-parole de Toshiba, confirmant des informations du quotidien économique Nikkei. Le groupe a environ dix projets en cours de nouvelles centrales à charbon dans le monde, et il est l'un des principaux acteurs mondiaux sur ce marché. A la place, Toshiba va intensifier ses investissements dans les énergies renouvelables, comme l'éolien en mer, et dans la recherche-développement sur des cellules photovoltaïques de nouvelle génération, a ajouté la porte-parole.

Cette annonce intervient alors que le gouvernement japonais a fixé fin octobre un objectif de neutralité carbone pour le pays à l'horizon 2050. Troisième économie mondiale derrière les Etats-Unis et la Chine, le Japon était le cinquième plus gros pays émetteur de gaz à

effet de serre en 2018, selon l'organisation Global Carbon Project. L'archipel nippon est encore très dépendant des énergies fossiles, produisant notamment 38% de son électricité avec du gaz naturel liquéfié (GNL) et près de 32% avec du charbon.

Il limite grandement son recours au nucléaire depuis la catastrophe de Fukushima en 2011. Avant Toshiba, son compatriote Mitsubishi Heavy Industries a lui aussi récemment annoncé qu'il allait fortement réduire la voilure dans le domaine du charbon pour mettre l'accent sur les énergies renouvelables. Et des concurrents internationaux comme l'allemand Siemens et l'américain General Electric ont eux aussi fait part de projets similaires ces derniers mois. En juillet, l'Etat japonais avait aussi annoncé un durcissement de ses conditions d'investissement dans les projets de centrales à charbon à l'étranger, rejoignant ainsi la nouvelle approche des trois "méga-banques" nippones, Mizuho, Mitsubishi UFJ Financial Group (MUFG) et Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC), qui comptent jusqu'à présent parmi les principaux financeurs privés mondiaux du secteur.

## INDUSTRIE AÉROSPATIALE

## De nouvelles annulations pour le Boeing 737 MAX, proche de son retour dans le ciel

Boeing a indiqué mardi avoir essuyé en octobre douze nouvelles annulations de commandes du 737 MAX, son avion vedette cloué au sol depuis mars 2019 mais qui devrait bientôt recevoir l'autorisation de revoler. Le constructeur aéronautique américain, qui doit faire face à la fois aux déboires du 737 MAX et aux conséquences de la pandémie sur les compagnies aériennes, n'a par ailleurs enregistré aucune commande le mois dernier, et livré seulement 13 appareils. Le constructeur mise sur un redressement des livraisons dès que le 737 MAX recevra le feu vert des autorités aériennes pour une remise en service. "L'Agence fédérale de l'aviation est dans les dernières étapes de l'examen des changements proposés pour le Boeing 737 MAX", a indiqué lundi le responsable de l'organisme dans un message. "Nous nous attendons à ce que ce processus se termine dans les prochains jours, une fois que l'agence estimera que Boeing a réglé les problèmes de sécurité ayant joué un rôle" dans les deux accidents de Lion Air et Ethiopian Airlines ayant fait 346 morts en 2018 et 2019, a ajouté Steve Dickson.



Les compagnies pourront ensuite engager la formation de leurs pilotes, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines. American Airlines a pour l'instant prévu de remettre en service le 737 MAX à la toute fin de l'année, avec des vols une fois par jour entre le 29 décembre et le 4 janvier sur des trajets Miami-New York.

Southwest, qui compte de nombreux 737 MAX dans sa flotte, ne prévoit a priori pas de refaire voler des passagers dans l'avion avant le deuxième trimestre 2021.

## BOUIRA

## Campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz



Une vaste campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz naturel, a été lancée mardi à travers plusieurs localités de la wilaya de Bouira, a indiqué la chargée de la communication de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira, Ouidad Benyoucef. "Notre direction est au rendez-vous, à l'instar des années précédentes, à l'approche de la saison hivernale. Nous avons lancé cette campagne de sensibilisation sur les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel et ce en étroite collaboration avec les services de la protection civile et la radio locale de Bouira", a expliqué à l'APS Mlle Benyoucef.

Dans le cadre de cette opération, qui touchera plusieurs villages et communes, notamment les localités nouvellement raccordées au réseau de gaz naturel, les services mobilisés auront à sensibiliser les citoyens sur les risques d'une mauvaise utilisation de cette énergie. "Nos services profiteront de cette occasion, pour attirer l'attention des populations sur les gestes dangereux qui peuvent être fatals, et leur rappeler les gestes qui sauvent afin de préserver les vies humaines notamment avec l'approche de la période hivernale qui enregistre une forte utilisation du gaz pour les besoins de chauffage", a souligné la même responsable. Evoquant le bilan des accidents liés à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO), Mlle Benyoucef a rappelé que la wilaya de Bouira a enregistré 49 cas au total dont 48 personnes secourues et malheureusement un (01) décès au niveau de Lakhdira et ce de janvier 2020 à octobre dernier.

Parmi les 48 cas secourus, 03 ont été enregistrés en octobre 2020", a-t-elle précisé.

"Il est important pour nous, à travers cette campagne de sensibilisation, de faire comprendre aux citoyens que ces accidents sont évitables en prenant conscience de l'obligation de l'aération dans les foyers, l'entretien régulier des appareils de chauffage par des spécialistes qualifiés et en évitant d'acheter des appareils contrefaits", a-t-elle dit.

Selon la chargée de la communication de la direction de distribution de Bouira, l'extension du réseau de gaz naturel et le taux important enregistré en matière de couverture de la wilaya en cette énergie grâce aux différents programmes de l'Etat, ont rendu cette campagne de sensibilisation, "plus que nécessaire". "Dans cette optique, notre direction compte jeter son dévolu sur les localités nouvellement alimentées en gaz naturel, à l'instar des villages Ibouressen et Ialouachen à Ait Laâziz où 442 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel et la commune d'El Mokrani où 805 autres foyers ont bénéficié de cette énergie vitale", a ajouté la source.

Cette campagne de sensibilisation se poursuivra jusqu'à la fin de la saison hivernale pour toucher le maximum de localités de la wilaya, a-t-on précisé.

## CORONAVIRUS - PRÉVENTION

## Mostaganem : fermeture de 34 magasins pour infraction aux mesures préventives contre Covid-19 (wilaya)

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé la fermeture à titre conservatoire de 34 locaux commerciaux pour infraction aux mesures du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris mardi auprès de ces services.

Les services de la wilaya ont eu recours à la fermeture administrative des centres et locaux commerciaux durant la période du 5 au 7 novembre en cours pour infraction aux mesures préventives exigeant le port du masque de protection, la disponibilité

des produits désinfectants et le respect de la distanciation, a indiqué le wali, Aissa Boulahya lors du coup d'envoi d'une campagne de wilaya d'assainissement et de désinfection des cités d'habitat, espaces et édifices publics. Il a, toutefois, rassuré que la situation actuelle de la pandémie au niveau de la wilaya n'est pas alarmante, sauf que les citoyens doivent être vigilants et prudents et respecter les mesures préventives surtout dans les marchés quotidiens et les espaces commerciaux qui connaissent un flux de citoyens. Il a été

proposé la fermeture provisoire de 91 locaux et centres commerciaux du 27 octobre au 8 novembre en cours pour l'infraction aux mesures préventives, de même que 48 locaux, a fait savoir le chef de service observation et information économique à la direction du commerce.

Sid Ahmed Ghali, a ajouté que ces décisions concernent les marchés quotidiens dans la commune de Mesra, des centres commerciaux de Mostaganem, 20 magasins de vêtements et de chaussures, 11 restaurants, 7 cafés, des espaces de vente de

téléphones, des librairies et autres. Plusieurs secteurs participent à la campagne publique de désinfection et de stérilisation ciblant les rues principales de Mostaganem, les cités d'habitation, les lieux publics et les établissements de l'environnement, des services agricoles, des ressources en eau, des forêts, de la protection civile, la police, des collectivités locales, deux entreprises publiques, à savoir "Mostaganem net" et celle des centres d'enfouissement technique des déchets.

APS

## COLLECTIVITÉS - DÉVELOPPEMENT

## Constantine : le recours au "canevas du projet modèle" recommandé pour une meilleure incubation des projets CapDel (rencontre)

Le recours à un "canevas du projet modèle" pour une meilleure incubation des projets économiques et de solidarité sociale (ESS) dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel) a été préconisé mardi par les participants aux travaux d'une rencontre par vidéoconférence sur ce programme de développement local tenue dans la commune d'El Khroub (Constantine).

"Les projets proposés par les associations de la société civile dans le cadre du programme CapDel doivent être formalisés selon un canevas du projet modèle pour mieux répondre aux besoins du développement local", a indiqué l'expert en développement économique local, Abdelkrim Boudraa de l'université Abdelhamid Mehri - Constantine 2, lors de cette rencontre.

Il a, dans ce sens, ajouté que ce canevas permet de "définir les dimensions socio-économiques, financières et environnementales de chaque collectivité locale et de dégager une capacité de gouvernance locale puisée de la société civile et la nouvelle approche gouvernementale". L'expert a également argumenté que ce canevas permet d'assurer la durabilité de la rentabilité des projets de développement local proposés.

Lors de son intervention, la modératrice de cette rencontre, Ferial Selhab, a assuré que cette initiative, à laquelle ont pris part les



responsables d'associations dont les projets ont été présélectionnés et intégrés à l'incubateur CapDel, vise à introduire "le concept d'économie et solidarité sociale" dans les projets de ces organisations sociales et à élargir le canevas du projet modèle. Ces associations bénéficieront, en phase de finalisation et de financement, d'une formation appuyée par des outils pédagogiques et méthodologiques sur la gestion du cycle de projet, a-t-on affirmé, relevant

qu'un coaching individualisé est assuré aux associations initiatrices de projets dans le domaine de la planification territoriale, la vision associative et le partenariat. Au cours de cette rencontre, trois (3) projets modèles, inspirés du "canevas du projet modèle" ont été exposés par leur propriétaires, à savoir les associations "Amel El Hayet", "Mobadara-Messaad" et "Reyada".

Le contenu de ces projets porte sur des idées innovantes en rapport notam-

ment avec la valorisation du produit local agricole "El Harmas" (abricot sec), la mise en place d'un atelier d'artisanat de confection de kachabia à partir de la laine et du cuir. Le CapDel - Démocratie Participative et Développement Local - est un programme promu par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), avec le soutien de l'Union européenne. Il vise le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée. Les communes pilotes du programme Cap-Del sont Babar (Khenchela), Djanet (Illizi), Djemila (Sétif), El Khroub (Constantine), Messaad (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen), Ouled Ben Abdelkader (Chlef) et Timimoun (Adrar).

## ROUTES

## Tlemcen : réception prochaine du premier tronçon du projet de raccordement du port de Ghazaouet à l'autoroute Est-ouest

La réception du premier tronçon du projet de raccordement du port de Ghazaouet (wilaya de Tlemcen) à l'autoroute est-ouest est prévu en fin d'année en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics.

Le chef de service exploitation et entretien des routes, Mohamed Ali Dahmane a indiqué que le premier tronçon de ce projet de 41 kilomètres, qui porte sur une double voie a été réalisé sur 13 km du port de Ghazaouet vers le village d'El Assa dans la commune de Nedroma, soit un taux d'avancement de 95 pour cent pour être livré à la fin du mois de décembre prochain. Les travaux de ce tronçon dotés d'une enveloppe de 25 milliards DA sont pris en charge par trois entreprises publiques, privées et étrangères.

Sa réalisation comprend 7 ouvrages d'art dont 4 viaducs l'un d'eux sur plus de 1 km de long, selon la même source.

M. Ali Dahmane a ajouté que le lancement des travaux du deuxième tronçon (10 km) de ce projet est prévue en début d'année prochaine, du village d'El Assa à la route nationale (RN 98) reliant les communes de Tlemcen et de Ghazaouet.

Ils portent sur la réalisation d'un échangeur au village de Sidi Moussa pour faciliter l'accès à l'autoroute Est-ouest. Une fois les travaux du deuxième tronçon achevés, ce projet contribuera à assurer une fluidité sur la RN 98, notamment pour les camions à destination et en provenance du port de Ghazaouet, a-t-on précisé. Par ailleurs, il est prévu au début de l'année prochaine, la réception du dernier

tronçon (16 km) du nouveau projet de la route côtière reliant les deux communes de Ghazaouet et de Marsa Ben M'hidi sur une distance totale de 59 km, ainsi que des projets de réhabilitation de la RN 22.S entre les communes de Tlemcen et Chetouane au niveau de l'échangeur de la localité d'Ain El Houtz et les chemins de wilaya (CW 100 et 109) reliant respectivement les communes de Souani et Nedroma et Bab El Assa et Djebala.

Il est prévu, en outre à la même période, la réception du projet de réalisation du port de pêche de Sidna Youchaa dans la commune de Dar Yaghmoracene, qui enregistre actuellement des travaux d'aménagement externe et de réalisation des points de vente de poissons avec un taux d'avancement de 90%.

## ONU - UNICEF

**Sahel : l'ONU appelle à des mesures permettant de lutter durablement contre la malnutrition infantile**

Le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé à des mesures permettant de lutter durablement contre le fléau de la malnutrition qui affecte des millions d'enfants au Sahel, en lançant une campagne intitulée "Nutrition Maintenant".

Selon l'agence onusienne, la région du Sahel compte plus de 60% des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec un nombre d'enfants affectés qui pourrait augmenter de 8,1 à 9,7 millions d'ici la fin 2020, parmi lesquels 3 millions d'enfants affectés par une malnutrition aiguë sévère.

Les enfants qui naissent dans le Sahel aujourd'hui font face à de multiples obstacles pour survivre et grandir avec leur plein potentiel, en particulier pendant leurs premières années de vie, notamment une alimentation inadéquate, un accès limité à des soins de qualité, à de l'eau propre, et rareté des installations d'assainissement, déplore l'UNICEF dans un communiqué.

Ces chiffres alarmants soulignent l'ampleur des défis nutritionnels qui résultent d'une pauvreté omniprésente, de systèmes de santé faibles, de troubles sociaux, de conflits armés et de guerres civiles, et des impacts néfastes du changement climatique. Selon l'UNICEF, les mesures



prises pour contenir la Covid-19 et la crise socio-économique provoquée par la pandémie ont aggravé la malnutrition des enfants.

Alors que la situation dans le Sahel se détériore rapidement, la campagne "Nutrition Maintenant" tire la sonnette d'alarme et appelle à l'action.

Pour l'agence onusienne, il est essentiel de répondre à l'urgence nutritionnelle tout en développant

des solutions durables qui éviteront en amont aux enfants de souffrir de malnutrition.

"La pandémie de Covid-19 a engendré des défis supplémentaires, et nous oblige à repenser et innover pour apporter des services aux populations vulnérables, en particulier les enfants", a déclaré Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre,

citée dans le communiqué.

Avec la pandémie de Covid-19 et l'insécurité croissante, l'accès aux services vitaux – santé, vaccination, eau et assainissement, nutrition, protection sociale – a encore reculé. S'attaquer aux causes profondes de la malnutrition, par des financements sécurisés et la mise en œuvre de programmes qui renforcent les communautés, familles, parents et soignants, doivent faire partie de la solution, souligne l'UNICEF. "Au-delà des services qui sauvent les vies d'enfants souffrant de malnutrition, nous devons aussi fournir aux enfants vulnérables un ensemble cohérent de soins afin qu'ils ne tombent pas dans la malnutrition.

Un ensemble qui inclut des transferts d'argent pour faire face aux moyens d'existence compromis, l'accès à l'eau et l'assainissement, aux soins de santé dont la vaccination, l'accès aux services de nutrition essentielle, dont le traitement quand la prévention a échoué. Lutter contre la malnutrition exige une approche holistique", a ajouté Marie-Pierre Poirier.

## MIGRANTS

**Le coronavirus poussera davantage de personnes à quitter leurs foyers (ONU)**

Le coronavirus pourrait pousser davantage de personnes à quitter leurs foyers alors que la faim progresse dans les communautés de migrants et de personnes déplacées a révélé mardi un nouveau rapport de l'ONU.

Ce document onusien révèle que la faim et les déplacements de population dans le monde – qui avaient déjà atteint des niveaux records avant la crise du Covid-19 – pourraient s'intensifier. Ce rapport - le premier du genre - qui a été publié mardi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies montre comment la pandémie a aggravé l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des migrants, des familles qui dépendent des envois de fonds et des communautés contraintes de quitter leur foyer en raison des conflits, de la violence et des catastrophes naturelles.

Les deux agences de l'ONU avertissent que le bilan social et économique de la pandémie pourrait être dévastateur. Pour préve-

nir ce scénario, elles appellent la communauté internationale à se mobiliser pour faire face aux besoins humanitaires urgents et croissants, tout en s'attaquant aux impacts socio-économiques de la crise et en veillant à ce que les plus vulnérables ne soient pas oubliés.

"L'impact socio-économique de la pandémie est plus dévastateur que la maladie elle-même. Dans les pays à faible et moyen revenus, les moyens de subsistance de nombreuses personnes pauvres qui parvenaient à subvenir à leurs besoins de justesse ont été détruits. Les envois de fonds des travailleurs à l'étranger vers leurs familles se sont également taris, causant d'immenses difficultés.

En conséquence, les chiffres de la faim explosent dans le monde entier", a déclaré le Directeur exécutif du PAM, David Beasley.

"L'impact de la crise du Covid-19 sur la santé et la mobilité humaine menace de faire régresser les efforts mondiaux, notamment en ce qui concerne le Pacte mondial sur les

migrations, et d'entraver les actions en cours visant à soutenir les personnes dans le besoin.

Il est de notre responsabilité collective de sauvegarder les droits des personnes en déplacement et d'assurer leur protection face à de nouveaux risques", a déclaré le Directeur général de l'OIM, António Vitorino.

Le PAM prévoit que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë pourrait augmenter de 80 % : passant de 149 millions avant le Covid-19, à 270 millions d'ici la fin de 2020.

Sur ces 270 millions, 33 millions de personnes seraient poussées vers la faim en raison de la baisse des envois de fonds de leurs proches à l'étranger.

Les deux agences onusiennes demandent à la communauté internationale de veiller à ce que tous les efforts soient faits pour limiter l'impact immédiat sur les plus vulnérables, tout en assurant des investissements à plus long terme pour garantir la reprise.

## UE - MIGRATIONS

**Accusations de refoulements de migrants: la Commission européenne attend des réponses de Frontex**

La Commission européenne a indiqué mardi attendre des réponses d'ici la fin du mois de la part de Frontex, l'Agence de surveillance des frontières de l'UE, sur les accusations de refoulements de bateaux de migrants de Grèce vers la Turquie.

À la demande d'Ylva Johansson, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, une réunion extraordinaire du conseil d'administration de Frontex - regroupant des représentants des États membres et deux membres de la Commission européenne - s'est tenue mardi. Cette réunion est un "bon début pour ce que je souhaite être un processus transparent", a jugé la commissaire suédoise sur Twitter. "La Commission a demandé au directeur exécutif de Frontex (Fabrice Leggeri) de

répondre à des questions avant la prochaine réunion du conseil d'administration prévue fin novembre", a-t-elle ajouté. L'agence européenne est accusée par plusieurs médias, dont le magazine allemand Spiegel, d'être impliquée dans des pratiques illégales de refoulement de bateaux de demandeurs d'asile. Elle a indiqué avoir ouvert une enquête.

Lors de la réunion, le directeur exécutif de Frontex a fait part de son engagement à améliorer la procédure permettant de signaler de potentielles violations des droits de l'homme au cours d'opérations, selon une source proche du dossier. "Toute accusation de faute, de violation des traités internationaux ou des droits fondamentaux dans le cadre d'opérations conjointes coordonnées par

Frontex est une source de grave préoccupation et fait l'objet d'une enquête minutieuse", a assuré Fabrice Leggeri dans un commu-

niqué. Principale porte d'entrée de l'UE, la Grèce reçoit l'aide de Frontex en mer Egée et à sa frontière terrestre avec la Turquie.

## CHINE

**8 morts confirmés à la suite d'un accident dans une mine de charbon du nord-ouest**

Huit mineurs ont été confirmés morts à la suite d'une explosion de gaz survenue la semaine dernière dans la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest) ont indiqué mercredi des secouristes.

Les opérations de secours ont pris fin mardi à 23h45, lorsque les quatre derniers corps ont été retrouvés et tirés d'un puits de

mine de charbon exploité par la Qiaoziliang Coal Industry Co. Ltd. dans la ville de Tongchuan, d'après le centre de secours sur le site. Un total de 42 mineurs travaillaient dans la mine lorsque l'accident s'est produit le 4 novembre à 13h15. Parmi les mineurs, 34 ont été hissés hors de la mine en toute sécurité.

## MÉDITERRANÉE

**Collision entre un tanker grec et un bateau de pêcheurs turcs**

Une collision entre un tanker grec et un bateau de pêcheurs turc a eu lieu au large de Karatas, district de la province turque d'Adana dans le sud de la Turquie, indique un communiqué des gardes côtes turcs.

Dans le communiqué, le commandement régional des gardes côtes turcs a fait savoir que vers 50h50 (heure turque) mercredi matin, un tanker grec et un bateau de pêcheurs turc sont entrés en collision au large d'Adana.

Les secours recherchent les cinq personnes qui se trouvaient à bord du bateau de pêcheurs qui a chaviré après l'accident, a indiqué la même source.

## ZOOLOGIE

**Découverte d'une nouvelle espèce de singe en Birmanie**

Une nouvelle espèce de singe, forte de quelques centaines de spécimens seulement, a été découverte en Birmanie, ont annoncé mercredi les équipes de chercheurs à l'origine de cette rare découverte.

Le petit primate, dont le corps mesure entre 50 et 60 centimètres, a été baptisé Popa langur par les chercheurs du Centre de primatologie allemand (DPZ) et de l'ONG environnementale Fauna and Flora International (FFI), qui l'ont identifié après des longues recherches.

Il s'agit d'une espèce de "langur" (*Trachypithecus*, de son nom scientifique), singe endémique du sous-continent indien et d'Asie du sud-est, baptisé du nom du mont Popa, site sacré bâti sur un ancien volcan dans le centre de la Birmanie.

C'est là où a été localisé le plus important groupe de l'espèce, fort d'une centaine d'individus.

Trois autres groupes de "*Trachypithecus popa*" ont été identifiés, toujours dans le centre de la Birmanie, pour un total d'entre 200 et 250 individus.

"A peine identifié, le Popa langur est déjà menacé d'extinction", a averti Frank Mombert, un des chercheurs du FFI, cité dans un communiqué.

La spécificité de cette nouvelle espèce a été attestée notamment en comparant les ADN prélevés dans des déjections de différentes populations de *Trachypithecus*, sauvages ou en captivité et des spécimens historiques conservés dans des musées britannique, allemand, américain et à Singapour.

C'est finalement "l'analyse ADN d'un spécimen collecté pour le Muséum d'histoire naturelle de Londres il y a plus de 100 ans qui a permis la description de cette nouvelle espèce", qui se serait séparée des autres langurs il y a environ un million d'années, a souligné Christian Roos, chercheur du DPZ.

Elle diffère notamment par sa couleur, la longueur de sa queue et la taille de son crâne, selon les chercheurs.

"De nouvelles études de terrain et des mesures de protection urgentes seront menées par le FFI et d'autres pour préserver les langurs de l'extinction", a souligné le primatologue Ngwe Lwin, du projet birman de l'ONG.

## S A N T É - A L G É R I E

## LAGHOUAT - COVID-19 Une nouvelle batterie de mesures préventives pour lutter contre la pandémie

Une nouvelle batterie de mesures préventives et de lutte contre le Coronavirus (Covid-19) a été prise par les autorités de la wilaya de Laghouat à l'issue de la réunion de la commission locale chargée du suivi de la pandémie, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Retenue dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie, cette batterie de mesures annoncée par le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, recommande la désignation de l'établissement public hospitalier EPH-H'mida Benadjila pour accueillir les malades atteints de la Covid-19, après avoir transféré les services de cette structure au nouvel hôpital 240 lits.

Il a été recommandé aussi l'accélération de la remise en état du scanner et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour faire face à d'éventuels cas de la Covid-19.

Il s'agit également, entre-autres mesures préconisées, de rattraper les carences signalées dans les différentes structures médicales désignées pour accueillir les malades du coronavirus au niveau des communes de Laghouat, d'Alfou et de Ksar El-Hirane, de l'extension des capacités d'accueil par la mise en place de nouveaux lits de réanimation et de l'acquisition, sur budget de la wilaya, d'équipements médicaux nécessaires, ont indiqué les responsables des services de la wilaya.

La nécessité de coordonner avec les instances centrales du secteur de la santé pour accélérer l'opération de mise en service du dispositif de détection de la pandémie "PCR", de mobiliser une réserve suffisante de moyens de prévention au profit des corps médical et paramédical et d'assurer la disponibilité de l'oxygène, font partie des mesures décidées par la wilaya de Laghouat.

Il est relevé, en outre, la prise de dispositions de fermeture, totale ou partielle, des espaces de détente et lieux accueillant un large public, ainsi que l'interdiction, à compter de lundi (9 novembre, ndlr), de l'utilisation des tables dans les restaurants et cafétérias et limiter les prestations uniquement au service à emporter.

Les mesures de prévention portent également sur le port obligatoire de masques dans les structures administratives et commerciales, les moyens de transport de voyageurs, individuel ou collectif, dans les espaces à forte affluence du public, avec sanctions administratives assorties d'amendes pour les contrevenants, en sus de la suspension du transport urbain public et privé durant les week-ends. Les mesures prévoient aussi la reconduction de la décision de suspension des transports collectifs inter-wilayas, la fermeture des marchés hebdomadaires et de véhicules à travers le territoire de la wilaya et la fermeture des salles des fêtes, des bains maures et des piscines, outre l'interdiction des rassemblements publics et regroupements familiaux, fêtes nuptiales, de circonscription et d'autres fêtes.

Pour renforcer les efforts de prévention et de lutte contre la pandémie, il est prévu aussi un contrôle rigoureux et inopiné des établissements éducatifs (des trois paliers) pour s'assurer de la mise en place du protocole sanitaire.

Le dispositif de prévention sera appuyé par des visites de terrain des équipes médicales chargées du suivi de la santé des élèves et des personnels enseignant et administratif au niveau de tous les établissements, en sus du contrôle, avec le concours des associations religieuses et de quartiers, du respect du protocole sanitaire au niveau des lieux de culte, mosquées notamment.

Les autorités de la wilaya de Laghouat ont également décidé de renforcer les opérations de contrôle et d'inspection des locaux commerciaux pour s'assurer aussi du respect des mesures préventives et la prise, le cas échéant, de décisions de fermeture de commerces où le dispositif de prévention n'est pas respecté, ainsi que la suspension provisoire des activités sportives au niveau des stades de proximité. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat, Abdelkader Bradai, a appelé, à cette occasion, à intensifier les campagnes de sensibilisation en direction des citoyens, avec l'approche de l'hiver notamment, par l'implication des associations et comités de quartier dans les démarches de prévention, le respect du protocole sanitaire en vigueur (hygiène, port de masques et distanciation), avec le concours des collectivités locales, les services de la sûreté et de la protection civile.

## CORONAVIRUS

# 811 nouveaux cas, 354 guérisons et 16 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Huit cent onze (811) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 354 guérisons et 16 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 64.257 dont 811 nouveaux cas, soit 1,8 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2093 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 42.980, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 13 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 16 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 19 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 49 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il



également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des

règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## COVID-19

# Des chiffres records jamais enregistrés en Algérie

Le nombre de nouvelles contaminations au coronavirus (Covid-19) a atteint mardi un total de 753 cas et 15 décès en 24 heures, des chiffres inégalés depuis l'apparition de la pandémie en Algérie, en mars dernier.

Selon des spécialistes, cette situation de rebond des cas de Covid-19 était prévisible en raison du relâchement observé chez des citoyens ne respectant pas les mesures-barrières, après une période de stabilisation durant le mois de septembre.

A ce titre, le chef de service à l'Établissement public hospitalier (EPH) de Rouiba, Pr Kamel Djenouhat, a déploré la "défaillance" de la stratégie de communication du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus qui a mis les citoyens en confiance en la baisse du nombre des cas de contamination, ce qui explique en grande partie ce relâchement.

Il a, en outre, estimé que cet état de fait a amené certaines personnes à faire montre de négligence et de démobilitation, au moment où le Pr. Djenouhat a regretté l'absence de fermeté et de mesures coercitives comme



c'était le cas au début de l'apparition de cette pandémie. Le record du nombre de contamination est également expliqué par la situation difficile prévalant actuellement dans les hôpitaux, selon le Pr Madjid Bessaha, chef de service de médecine légale à l'EHU de Beni Messous (Alger).

Abondant dans le même sens, le chef de service épidémiologie à l'EHU Frantz-Fanon de Bliida, Abderrezak Bouamra, a qualifié la situation pandémique actuelle d'"inquiétante" vu le nombre des malades qui affluent quotidiennement vers les établissements de santé.

Aussi, la plupart des services de réanimation des hôpitaux du pays sont actuel-

lement "saturés", a averti le président de la Société algérienne d'immunologie, mettant en garde contre l'aggravation de la situation avec la circulation du virus de la grippe. En août dernier, les experts avaient déjà tiré la sonnette d'alarme sur une éventuelle recrudescence des cas en octobre, mois qui coïncide avec l'apparition de la grippe saisonnière.

Ils n'avaient pas cessé d'appeler à revoir la stratégie de lutte contre la propagation de la pandémie.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, est également de cet avis, quand il a mis l'accent, samedi dernier, sur l'impé-

native nécessité de revoir le système de santé algérien afin de "corriger certains dysfonctionnements et erreurs". Ce record en matière de contaminations et de décès coïncide avec l'entrée en vigueur ce mardi de nouvelles mesures de confinement partiel à domicile, à savoir la réadaptation des horaires de 20 heures à 5 heures dans 29 wilayas du pays pour une durée de 15 jours. D'autres mesures ont également été prises, notamment le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle au 15 décembre prochain ainsi que le maintien de l'interdiction de l'activité du transport urbain des personnes publiques et privées sur tout le territoire national durant les week-ends ainsi que le transport collectif inter wilayas.

La recrudescence de la pandémie a aussi contraint le ministère des Affaires religieuses de suspendre, à partir de vendredi 13 novembre, Salat El Djoumouaa (prière hebdomadaire), à la Grande mosquée d'Alger (Djamaâ el Djazaïr), alors qu'elle a été accomplie, pour la première fois, dans cet édifice religieux vendredi dernier.

## COVID-19 - ORAN

# 20 lits de réanimation supplémentaires à l'hôpital de "Hai Nedjma"

L'hôpital de "Hai Nedjma", dédié à la prise en charge du Covid19, dont la gestion a été confiée à la direction de l'EHU d'Oran, vient d'être doté d'une vingtaine de lits de réanimation, renforçant ainsi plus d'une quarantaine déjà existante au niveau de l'EHU, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement de santé.

La quarantaine de lits de réanimation, aménagés au niveau du bâtiment de la crèche de l'EHU d'Oran, transformé en unité covid19 suite à la propagation de la pandémie, ne suffisent plus, a précisé le Dr Mansouri. Les cas covid19

augmentent de jour en jour, et les lits de réanimation de la crèche, qui accueille les cas les plus graves sont déjà saturés, a fait savoir pour sa part le Pr Dalila Benali, chef de l'unité Covid de l'EHU, soulignant que les cas les moins graves sont transférés à l'hôpital de "Hai Nedjma". L'EHU d'Oran a reçu un don d'une vingtaine de CPAP, des équipements qui servent à broncher les malades sur les points d'oxygène, ce qui va permettre de mettre en place 20 lits de réanimation supplémentaires, a déclaré Dr Mansouri.

Ces lits seront en mesure de soulager

l'unité Covid 19 de l'EHU, qui arrive tant mal que bien à faire face au flux important des malades, notamment les cas qui font des complications respiratoires, a ajouté le même responsable, qui ne cache pas sa crainte de voir les cas graves exploser dans les jours à venir, sans avoir les moyens de les prendre en charge. La direction de la santé et de la population locale avait annoncé récemment une prochaine réception d'équipement pour doter l'hôpital de "Hai Nedjma" de 14 lits de réanimation, ce qui portera le total à 34 lits.

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE

### La pandémie fait 1.275.113 décès

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 1.275.113 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre, selon un bilan établi mercredi à partir de sources officielles.

Plus de 51.531.660 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 33.300.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de mardi, 10.776 nouveaux décès et 662.214 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux décès sont les Etats-Unis avec 1.535 nouveaux morts, la France (1.220) et le Royaume-Uni (707).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de décès que de cas, avec 239.695 décès pour 10.258.090 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.961.873 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 162.829 morts et 5.700.044 cas, l'Inde avec 127.571 morts (8.636.011 cas), le Mexique avec 95.842 morts (978.531 cas), et le Royaume-Uni avec 49.770 morts (1.233.775 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 117 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Pérou (106),



l'Espagne (85), le Brésil (77).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.267 cas (22 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 81.187 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 11h00 GMT 415.236

décès pour 11.731.619 cas, l'Europe 317.525 décès (13.339.600 cas), les Etats-Unis et le Canada 250.317 décès (10.529.759 cas), l'Asie 178.782 décès (11.187.597 cas), le Moyen-Orient 66.350 décès (2.805.533 cas), l'Afrique 45.962 décès (1.907.595 cas), et l'Océanie 941 décès (29.962 cas)

## ROYAUME-UNI

### Le bilan journalier de décès le plus lourd depuis la mi-mai

Quelque 532 nouveaux patients atteints du coronavirus sont décédés en Grande-Bretagne au cours des dernières 24 heures, soit le bilan journalier du nouveau coronavirus le plus élevé enregistré depuis la mi-mai, selon des chiffres officiels publiés mardi. Ces nouveaux décès portent le nombre total de morts attribuables au coronavirus en Grande-Bretagne à 49.770. De plus 20.412 personnes supplémentaires ont été dépistées positives au COVID-19 au Royaume-Uni, portant le nombre total de

cas de cette maladie à 1.233.775 dans ce pays. Plus tôt mardi, la directrice du programme de traçage et de dépistage du Service national de santé britannique (NHS), Dido Harding, a reconnu que ce système avait échoué à prédire l'ampleur de la demande de dépistage consécutif à la rentrée scolaire et universitaire de cette automne. "Lorsque les écoles ont rouvert, nous avons vu la demande surpasser largement la capacité (de dépistage) prévue (...). Aucun de nous n'était capable de prédire

cela par avance", a déclaré Mme Harding aux députés. Par ailleurs, le secrétaire à la Santé, Matt Hancock, a indiqué que le gouvernement devait étendre les dépistages de masse dans l'ensemble du pays après avoir essayé cette mesure à Liverpool. Des kits de dépistages du coronavirus à résultats rapides ont été proposés à chacune des autorités locales d'Angleterre et le gouvernement britannique a désormais pour objectif de déployer des programmes similaires dans le reste de Grande-Bretagne.

## VIRUS - VACCIN

### Le Kenya demande un accès équitable aux vaccins contre le COVID-19

Le Kenya a exhorté mardi la communauté internationale à promouvoir un accès équitable aux vaccins contre le COVID-19 dans un contexte de percées récentes des essais de dernière phase menés par les principaux fabricants. Selon Patrick Amoth, directeur général de la santé au ministère de la Santé, le Kenya salue l'annonce du développement d'un vaccin efficace et sûr qui stimulera les efforts pour contenir la pandémie.

"Les vaccins contre le COVID-19 sont un bien public mondial pour la santé auquel les pays devraient avoir accès de manière équitable", a déclaré M. Amoth

lors d'une intervention à l'assemblée virtuelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis la capitale, Nairobi. Il a réaffirmé à cette occasion le soutien du Kenya à l'OMS en tant qu'institution spécialisée des Nations unies pour la coordination des urgences sanitaires mondiales dans le monde.

M. Amoth a souligné que le Kenya, sous la direction du comité national d'intervention d'urgence sur le COVID-19, met pour sa part en œuvre une stratégie globale visant à freiner la propagation du COVID. Il a exhorté le Secrétariat de l'OMS à tenir compte de la recommandation du Comité

consultatif indépendant de surveillance pour une allocation accrue du financement flexible de base pour les activités de préparation des programmes des situations d'urgence sanitaire lors de l'élaboration du budget programme pour le prochain exercice biennal. "Nous recommandons de renforcer les capacités des bureaux de pays de l'OMS pour compléter les efforts nationaux de préparation", a noté M. Amoth, ajoutant que le Kenya a institué des mécanismes législatifs, réglementaires et politiques pour incorporer les dispositions du Règlement sanitaire international (RSI).

## COVID-19 - RECHERCHE - PSYCHOLOGIE

### Pour 100 nouveaux cas, 7.000 angoissés de plus, selon une étude

La hausse des cas de Covid-19 a un effet exponentiel sur l'augmentation des cas d'anxiété dans un pays, selon une étude publiée mardi par l'Institut danois de recherche sur le bonheur, en pleine deuxième vague en Europe.

"Avec l'augmentation des cas de coronavirus, les personnes interrogées se sont senties plus anxieuses, ennuyées, et moins fières, heureuses et détendues. L'impact sur l'anxiété a été plus prononcé", selon cette étude intitulée "le bien-être à l'âge du Covid-19". Entre avril et juillet, des chercheurs ont interrogé 3.211 personnes en majorité originaires de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, pour ensuite mettre en corrélation leurs réponses avec les statis-

tiques des cas de contamination au coronavirus. Par million d'habitants, pour 100 nouveaux cas, 7.200 personnes deviennent anxieuses, selon les conclusions de l'étude.

La solitude liée au confinement et les mesures de distanciation sociale ont eu les effets les plus dramatiques sur le bien-être lors des premiers mois de la pandémie.

Des effets qui semblent toucher davantage les jeunes, puisque 32% des personnes âgées de 18 à 24 ans ont déclaré se sentir très seuls, tandis que seuls 16% des plus de 64 ans ont fait état du même sentiment.

Sans surprise, les personnes sans emploi ou sans partenaire sont aussi celles qui se sentent les plus seules, selon les chercheurs. Par ailleurs, la préoccupation

la plus courante des personnes interrogées reste la crise économique liée à la situation sanitaire - que 62% d'entre elles ont citée. La crainte de perdre un proche à cause du virus est moins fréquente (43% des personnes interrogées) mais cette préoccupation affecte davantage le niveau de bonheur des personnes interrogées.

"Plus récemment, une part moins importante mais croissante de l'attention a été accordée aux coûts de la pandémie en termes de bien-être", souligne l'institut dans son rapport.

En octobre, l'Organisation mondiale de la santé avait averti que la pandémie avait un "impact dévastateur" sur la santé mentale à l'échelle mondiale.

## IRAN - VACCIN

### Un vaccin iranien bientôt dans la phase d'études humaines

Le vaccin contre le coronavirus (Covid-19) développé par des entreprises iraniennes fait actuellement l'objet d'études animales et entrera bientôt dans la phase d'études humaines, a indiqué le ministre iranien de la Santé et de l'Education médicale, Saïd Namaki.

S'exprimant mardi lors d'une réunion de la cellule de la gestion de l'épidémie de Covid à Kermanschah (ouest) tenue dans le gouvernorat de la région, le ministre a déclaré: "Bien que le virus du nouveau Coronavirus soit très complexe, des progrès significatifs ont été réalisés en Iran dans le domaine de la fabrication de médicaments à base de plantes et composants chimiques".

"A cela s'ajoute des avancées dans les méthodes de diagnostic", se félicite le ministre iranien de la Santé et de l'Education médicale.

## UE - VACCIN

### L'UE déclare vouloir acquérir jusqu'à 300 millions de doses de vaccin de BioNTech/Pfizer

L'Union européenne (UE) va autoriser un contrat pour l'achat d'un maximum de 300 millions de doses du vaccin contre le COVID-19 développé conjointement par la société allemande BioNTech et son partenaire américain Pfizer, a déclaré mardi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. "C'est le vaccin le plus prometteur à ce jour", a-t-elle tweeté. Le contrat, qui devrait être conclu mercredi, sera le quatrième que l'UE conclura avec une société pharmaceutique pour l'achat de vaccins contre le COVID-19. Le vaccin potentiel de BioNTech/Pfizer s'est avéré efficace à plus de 90% pour prévenir l'infection par le COVID-19 chez les participants n'ayant jamais été infectés par le SARS-CoV-2, ont annoncé les deux sociétés lundi. Alors que le monde s'efforce de contenir la pandémie, des pays tels que l'Allemagne, la Chine, la Russie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se livrent à une course pour trouver un vaccin. Selon le site Internet de l'Organisation mondiale de la santé, en date du 3 novembre, 202 vaccins potentiels contre le COVID-19 étaient en cours de développement dans le monde, et 47 d'entre eux étaient en cours d'essais cliniques.

## VACCIN PFIZER

### Le Canada prend une option sur 56 millions de doses

Le Canada, pays de 38 millions d'habitants, a annoncé mardi avoir pris une option sur 56 millions de doses supplémentaires du nouveau vaccin contre le Covid-19 de l'Américain Pfizer.

Ces pré-commandes s'ajoutent aux 20 millions de doses déjà réservées par le gouvernement, a confirmé un porte-parole du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement.

La veille, le Premier ministre Justin Trudeau avait jugé "très encourageante" l'annonce faite lundi par les laboratoires Pfizer et BioNTech d'un vaccin "efficace à 90%", estimant qu'elle permettrait d'en-trevoir "la lumière au bout du tunnel".

Le Canada a aussi signé des accords avec les Américains Novavax, Johnson & Johnson et Moderna, ainsi qu'avec le Français Sanofi, le Britannique GSK et le Suédo-Britannique AstraZeneca. De son côté, l'Union européenne a annoncé mardi qu'elle s'approprierait à signer pour 300 millions de doses du nouveau vaccin contre le Covid-19 de Pfizer, trois fois plus que les doses pré-commandées à ce stade par les Etats-Unis. "Le Canada est l'un des pays qui a pu conclure le plus d'accords et qui a un portefeuille de vaccins potentiels le plus varié", s'est félicité M. Trudeau. Le Premier ministre avait toutefois appelé les Canadiens à "tenir bon" et à ne pas baisser la garde face à la progression de la pandémie, alors que le pays bat des records de nouvelles contaminations quotidiennes depuis plusieurs jours. Le Canada recensait mardi plus de 270.000 cas de contamination au coronavirus et plus de 10.600 morts.

# SCLÉROSE EN PLAQUES 3 IDÉES REÇUES À OUBLIER

À l'occasion de la Journée Mondiale de la sclérose en plaques qui se tient ce samedi 30 mai 2020, on fait le point sur cette maladie trop peu connue.

## 1 - LA SCLÉROSE EN PLAQUES N'EST PAS UN MALADIE DE LA VIEillesse PUISQUE LES PREMIERS SYMPTÔMES APPARAISSENT EN MOYENNE À L'ÂGE DE 30 ANS.

**FAUX.** La sclérose en plaques (SEP) n'est pas tout à fait une maladie de la vieillesse puisque les premiers symptômes apparaissent en moyenne à l'âge de 30 ans. En France, environ 80 000 personnes souffrent de sclérose en plaques soit environ 1 personne sur 1000. Selon l'Inserm, cette pathologie auto-immune (qui survient lorsque le système immunitaire se met à attaquer les cellules chargées de synthétiser la myéline, cette "gaine protectrice" du système nerveux central) atteint 3 femmes pour 1 homme.

## 2 - LA SCLÉROSE EN PLAQUES EMPÊCHE DE VIVRE NORMALEMENT

**FAUX.** Si la sclérose en plaques constitue en effet la première cause de handicap sévère non-traumatique chez les trentennaires, la pathologie n'évolue (heureusement) pas systématiquement vers un handicap permanent. Ainsi, d'après les experts, chez 30 % des patients, la SEP adopte une forme bénigne qui n'entraîne qu'un handicap faible (ou nul) même après 20 ans d'évolution. Les symptômes de la SEP sont variables d'un patient à l'autre et dépendent de la zone du cerveau (ou de la moelle épinière) touchée par les lésions. On peut notamment observer : des symptômes visuels (une vision dédoublée, une baisse

d'acuité visuelle...), des troubles de l'équilibre (des vertiges...), des troubles moteurs (une faiblesse musculaire : dans 50 % des cas, la marche est difficile ou impossible au bout de 20 ans de maladie), des troubles urinaires ou sexuels...

## 3 - LES VACCINS SONT RESPONSABLES DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

**FAUX.** Contrairement à une idée reçue tenace, le vaccin contre l'hépatite B et le vaccin contre le papillomavirus ne sont pas responsables de la sclérose en plaques. Pour le vaccin contre l'hépatite B, de nombreuses études ont été réalisées entre 1996 et 2004, y compris à l'Inserm : la quasi-totalité d'entre elles a conclu à une absence d'association entre le vaccin anti-VHB et la sclérose en plaques.

Pour le vaccin contre le papillomavirus, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a mené une étude en 2015 sur 2 millions de jeunes filles : résultat, le taux d'hospitalisation pour des maladies auto-immunes (comme la SEP) est le même chez les jeunes filles vaccinées et non-vaccinées. À l'heure actuelle, les causes de la SEP ne sont pas exactement connues. Si on sait que la sclérose en plaques n'est pas une pathologie héréditaire, les experts pensent qu'il existe une vulnérabilité génétique chez certaines personnes - 29 gènes ont ainsi été impliqués



dans la maladie. D'autres hypothèses sont toutefois étudiées : la sclérose en plaques pourrait ainsi être liée au climat ou encore à une infection bactérienne. La recherche progresse !

## UN RENDEZ-VOUS DIGITAL À NE PAS MANQUER : LA MAISON DE LA SEP S'INVITE CHEZ VOUS LE 5 JUIN DE 10H À 17H

Ce rendez-vous annuel est devenu incontournable pour beaucoup de

patients atteints de sclérose en plaques. La Maison de la SEP propose cette année de se retrouver lors d'une journée d'échanges virtuels et d'ateliers connectés. Un programme 100% digital animé par des neurologues et professionnels de santé spécialistes de la sclérose en plaques venant de toute la France.

L'occasion de poser des questions médicales, mais aussi de bénéficier de conseils pour mieux vivre

sa pathologie au quotidien, grâce à des sophrologues et psychologues pour la gestion du stress ou encore à un ergothérapeute pour optimiser son intérieur. Avec également le témoignage de Cécile Hernandez, championne du monde de Snowboard, et ambassadrice de l'application Cleo. Patients, familles, entourage et professionnels de santé pourront se connecter et participer sur le site internet [lamaisondelasep.fr](http://lamaisondelasep.fr).

# LES PREMIERS SIGNES 5 ANS AVANT LA MALADIE

Des troubles du sommeil ou des troubles de l'humeur peuvent être le signe d'une sclérose en plaques, 5 ans avant l'apparition des symptômes cliniques de la maladie.

La sclérose en plaques est une maladie auto-immune dans laquelle le système immunitaire attaque la gaine de myéline qui enveloppe les nerfs. Ce qui perturbe la transmission des informations entre le cerveau et le corps.

Les symptômes sont multiples et seule une IRM permet de faire le diagnostic. Toutefois, des chercheurs canadiens viennent de faire une découverte qui pourrait alerter les médecins sur l'apparition de la maladie.

Selon ces scientifiques de l'Université de Colombie britannique, au cours des 5 années précédant l'apparition des premiers signes cliniquement reconnus de sclérose en plaques (SEP), les patients ont jusqu'à quatre fois plus de risques de souffrir de troubles du système nerveux tels que la douleur ou le manque de som-

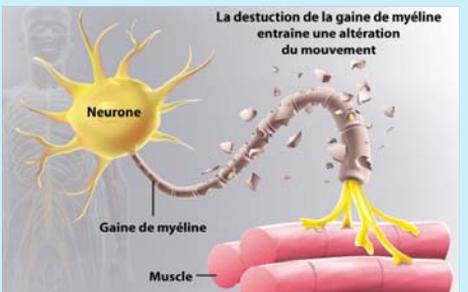
meil. Ils ont également deux fois plus de risques de souffrir de troubles de l'humeur.

## LA FIBROMYALGIE ET LE SYNDROME DU COLON IRRITABLES ANNONCENT AUSSI LA MALADIE

Le Canada est le pays où il y a le plus grand nombre de personnes touchées par la sclérose en plaques. C'est pourquoi les chercheurs n'ont pas eu de mal à recruter 14 000 personnes atteintes de SEP pour comparer leurs antécédents médicaux avec ceux de 67 000 personnes non atteintes par la maladie. Leur étude a été publiée dans la revue *Multiple Sclerosis Journal*.

Outre les troubles de l'humeur et du sommeil, ils ont noté que la fibromyalgie était trois fois plus fréquente chez les personnes atteintes de SEP et que le syndrome du colon irritable était presque deux fois plus fréquent.

L'existence de signes avant-coureurs est désormais admise pour la maladie



d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson. Les chercheurs veulent maintenant approfondir leur découverte en cherchant

s'il y a un lien entre ces signes et l'âge, le sexe ou le type de SEP que les patients finissent par développer.

# SCLÉROSE EN PLAQUES : DES SYMPTÔMES INVISIBLES QUI ONT ON PARLE PEU

La sclérose en plaques (SEP) est souvent associée, à raison, aux troubles moteurs. Seulement, les personnes touchées par la maladie souffrent également de symptômes dits "invisibles", moins connus mais tout aussi handicapants. En cette journée mondiale de la SEP, zoom sur ces manifestations silencieuses et leurs conséquences sur le quotidien des malades.

## Une piste prometteuse pour éviter au système immunitaire de sur-réagir

Des chercheurs américains sont sur la piste d'un nouveau traitement contre la sclérose en plaques, permettant d'inverser les effets de la maladie.

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique inflammatoire, qui entraîne une destruction progressive de la gaine de myéline, qui entoure et protège les neurones. La maladie se déclare majoritairement chez les femmes (trois femmes pour un homme) entre 20 et 40 ans et son évolution est très variable selon les patients. Ce qui pose problème, c'est l'aspect inflammatoire de cette pathologie : les malades de la sclérose en plaques voient leur système immunitaire se retourner contre leur propre organisme. On parle de maladie auto-immune. Or pour l'heure, les traitements manquent d'efficacité. La principale piste est celle de médicaments qui affaiblissent le système immunitaire pour le rendre moins puissant, exposant ainsi les patients aux dangers de microbes, virus etc. Mais des chercheurs américains ont peut être trouvé une nouvelle piste pour lutter contre la SEP. Leurs résultats sont publiés dans la revue Science Translational Medicine.

**DES VÉSICULES PORTEUSES D'INFORMATIONS**  
Lorsque les informations nerveuses circulent dans le corps humain, on les commande à l'aide de courants électriques. Ceux-ci passent de neurones en neurones, grâce à un circuit enfilé dans une gaine de myéline. Elle permet aux informations de ne pas se perdre et de circuler correctement. C'est à cette gaine que la SEP s'attaque, empêchant donc aux neurones de recevoir et de faire passer les informations correctement. Mais les scientifiques ont fait une expérience qui pourrait être décisive pour un futur traitement. Ils ont cultivé in vitro les cellules (oligodendrocytes) qui fabriquent cette fameuse gaine de myéline. Ils ont observé que ces cellules produisant des vésicules extracellulaires contenant les antigènes de la gaine de myéline. L'intérêt ? Ce sont les antigènes qui déclenchent une réaction immunitaire. Or, jusqu'à présent on ne savait pas identifier quel composant de la gaine de myéline déclenche la réaction immunitaire chez les patients. Les scientifiques pensent donc qu'en ciblant ces antigènes, ils pourraient limiter la réaction auto-immune excessive. "L'intérêt de ces vésicules extracellulaires est qu'elles nous donnent la possibilité de traiter la maladie de manière spécifique à l'antigène, sans avoir à connaître l'identité exacte de l'antigène cible", souligne Abdolmohamad Rostami.

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie dégénérative et inflammatoire du cerveau et de la moelle épinière. En 2017, elle touchait plus de 112 000 personnes en France, soit une personne sur 1 000. Pourtant, elle reste méconnue de la population générale. La diversité de ses symptômes en est sûrement l'une des raisons. Les signes qui lui sont le plus souvent associés restent des éléments visibles, comme les difficultés à marcher ou à coordonner ses mouvements.

Pourtant, parmi de nombreux autres symptômes principaux, certains restent largement ignorés : fatigue, stress, troubles de l'équilibre, cognitifs, visuels, urinaires, sexuels... Pour pallier cette méconnaissance, la Journée mondiale de la sclérose en plaques, ce jeudi 30 mai, se concentre sur les symptômes invisibles qui ont un impact important sur le quotidien des personnes malades. Et ce, notamment dans leurs relations avec leur entourage, souligne un sondage réalisé pour l'occasion.

### DES PROBLÈMES PEU ÉVOUÉS

Ménée par l'IFOP pour la société de biotechnologies Biogen, l'enquête a été conduite auprès d'un échantillon de 700 personnes qui connaissent au moins une personne atteinte de sclérose en plaques. Les résultats mettent en lumière les difficultés de communication quand il s'agit de parler de la SEP. Et ce, du côté de la personne atteinte comme des proches. Ces derniers sont 57 % à estimer qu'elle ne l'évoque jamais ou difficilement. Du côté des interviewés, seuls un tiers parviennent à discuter librement du sujet.

Un interrogé sur deux constate des modifications du comportement de l'entourage après l'annonce de la maladie. Une tendance plutôt positive, puisque c'est davantage de bienveillance (49 %) qui est observée, ainsi que plus de compassion (27 %) ou une meilleure "prise en charge" de la personne dans son quotidien (33 %). Dans un moindre mesure, 22 % ont remarqué une prise de dis-



tance, ou 13 % un penchant à être dépassé de sa capacité de décision.

### UN IMPACT SUR LES RELATIONS

Mais malgré une volonté de bien faire du côté des proches, leurs connaissances des difficultés rencontrées restent sommaires. À ce qui semble le plus difficile à vivre, sept sondés sur dix évoquent les gênes pour se déplacer, loin devant :

la fatigue (39 %)

les troubles de l'équilibre (35 %)

le stress et l'anxiété (17 %)

Moins d'un interviewé sur 10 cite la baisse de la vue, les problèmes de concentration, les tremblements, les troubles de l'écriture ou les pertes de mémoires. Un tiers avoue pourtant avoir discuté des troubles sensitifs, du sommeil, urinaires ou sexuels avec la personne atteinte de SEP.

Ces troubles moins connus des accompagnants, affectent pour autant tout autant la vie sociale et professionnelle du patient. "Nous recommandons aux patients de par-

ler de leur maladie et si possible de tous leurs symptômes. Cela peut permettre de dénouer certaines situations", conseille le Pr Alain Créange, neurologue au CHU Henri-Mondor de Créteil.

Alexandrine Briand, diagnostiquée il y a 23 ans, a dû faire face à ce manque de connaissance. Mais "le patient doit faire face à sa propre ambivalence, explique-t-elle. Alors qu'il ressent une extrême fatigue, il essaye de compenser. Ce n'est pas automatique de demander de l'aide." Dans le costume du travail stressant d'avocate, c'est pourtant en favorisant le dialogue avec ses collègues qu'elle a constaté la bienveillance de son entourage professionnel.

### PREMIÈRE CAUSE DE HANDICAP NON TRAUMATIQUE CHEZ LES JEUNES

Le jeune âge auquel se déclare la pathologie (entre 20 et 33 ans en moyenne) est aussi pour quelque chose. La SEP est la première cause de handicap non traumatique chez les jeunes adultes. La personne

touchée se retrouve impactée au quotidien en pleine fleur de l'âge. Et ce, particulièrement par des symptômes invisibles. "La tentation est de se comporter comme si la maladie n'existait pas. C'est ce que j'ai fait au début", raconte Alexandrine. Mais à l'heure actuelle, la maladie est incurable, et accompagne les malades tout au long de leur vie à travers des poussées inflammatoires entrecoupées de phases d'accalmie. Ils ne peuvent donc pas éternellement tenter la fatigue, le stress ou les pertes de mémoire de côté.

Pour les aider à lutter contre le tabou qui persiste entouré de la SEP, 70 % des sondés du sondage Biogen jugeraient utile de pouvoir disposer d'informations complémentaires ou de témoignages sur le sujet. La société de biotechnologies organise donc du 18 mai au 7 juin dans 14 villes françaises la 11ème édition de la Maison de la SEP, des conférences et débats pour faire taire les préjugés. Retrouvez tout le programme sur ce site.

## LES BIENFAITS DU CACAO

Une tasse de chocolat chaud par jour pourrait réduire la fatigue chez les personnes atteintes de sclérose en plaques.

Boire une tasse de cacao, une boisson riche en flavonoïdes connus pour leurs effets anti-inflammatoires, pourrait être un moyen simple et agréable de lutter contre la fatigue qui touche les personnes atteintes de sclérose en plaques. C'est ce qu'on a cherché à confirmer les scientifiques du Centre pour la santé et la nutrition d'Oxford (Grande-Bretagne) qui ont fait un premier essai clinique sur 40 patients. Les résultats de cet essai viennent d'être pu-

bliés dans le Journal of Neurology Neurosurgery & Psychiatry. Ces 40 patients atteints de sclérose en plaques ont été divisés en deux groupes. Le premier groupe a bu chaque jour pendant 6 semaines une tasse d'une boisson riche en flavonoïdes composée de lait de riz et de poudre de cacao, tandis que l'autre groupe a bu une boisson à faible teneur en flavonoïdes. Pendant cette période, les chercheurs ont évalué la fatigue des participants ainsi que leur "fatigabilité", c'est-à-dire combien de temps un patient peut maintenir ses performances cognitives et physiques avant que la

fatigue ne s'installe. L'étude a révélé que la boisson au cacao riche en flavonoïdes avait un "léger effet sur la fatigue" et un "effet modéré sur la fatigabilité". Les patients du groupe à haute teneur en flavonoïdes ont également déclaré ressentir moins de douleur, bien que les chercheurs n'aient pas mesuré ce symptôme.

Les scientifiques admettent toutefois qu'une étude plus large plus large avec un suivi plus long est nécessaire avant de conseiller de nouvelles règles nutritionnelles aux patients atteints de sclérose en plaques.

## LIBYE

## Le Parlement arabe salue l'ouverture du forum de dialogue politique libyen en Tunisie

Le Parlement arabe a salué mardi au Caire l'ouverture d'un Forum de dialogue politique libyen visant à discuter des mécanismes de nomination d'un nouveau conseil présidentiel et la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Ce forum de six jours, organisé lundi par la Tunisie sous l'égide des Nations Unies, a pour but d'unifier tous les segments du peuple libyen, a déclaré le porte-parole du Parlement arabe, Adel Abdel-Rahman Al-Assoumi. "Ce dialogue constituera un point de départ important pour mettre fin à des années de conflit et répondre aux aspirations du peuple libyen de réaliser la stabilité et une paix complète" a-t-il dit. Le porte-parole a appelé le peuple libyen à participer de manière constructive à un dialogue permettant de mettre fin à l'intervention extérieure dans les affaires intérieures de la Libye et de parvenir à un règlement complet pour ce pays ravagé par la guerre.

Ce forum a été lancé lundi par le président tunisien Kais Saïed en présence de Stephanie Williams, représentante spéciale par intérim du secrétaire général de l'ONU en Libye, et de 75 représentants désignés par les Nations Unies.

## BURUNDI

## Le chef de l'ONU recommande un maintien de l'implication onusienne

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, recommande dans un rapport publié mardi le maintien, avant évolution, de l'implication actuelle de l'Organisation au Burundi, pays qui réclame d'être retiré de l'ordre du jour du Conseil de sécurité. "Les Burundais et Burundaises sont mus par une volonté forte et réelle d'opérer un changement positif", relève dans ce document le chef de l'ONU. Mais "des éléments essentiels qui garantiraient une paix et une stabilité durables au Burundi restent sans réponse, notamment le besoin de réconciliation et de cohésion sociale et l'ouverture et le maintien de l'espace politique", ajoute-t-il. Antonio Guterres précise que des discussions vont être menées avec les autorités pour trouver "un terrain d'entente" sur l'avenir de l'implication de l'ONU dans le pays. "L'entité qui succéderait au Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) pour le Burundi pourrait prendre la forme d'un bureau autonome", avec "une certaine supervision de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs" (actuellement le Chinois Huang Xia), estime-t-il. D'ici l'aboutissement des discussions, "je recommande la prolongation du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi jusqu'au 31 décembre 2021, pendant sa transition vers la nouvelle présence des Nations Unies", indique Antonio Guterres. Evoquant "l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue inter-burundais", le secrétaire général plaide aussi pour "des consultations entre la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Union africaine, l'ONU et le gouvernement burundais". Selon lui, "une option pourrait consister à passer d'un dialogue inter-burundais dirigé par la Communauté de l'Afrique de l'Est à un dialogue dirigé et contrôlé par le Burundi, avec l'appui de l'ONU, de l'UA et de la Communauté de l'Afrique de l'Est".

## SAHARA OCCIDENTAL

## Un diplomate sahraoui appelle l'UA à faire face à l'escalade militaire marocaine à El Guerguerat

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Botswana, Malainine Mohamed Lakhali, a appelé l'Union africaine (UA) à assumer sa responsabilité et à faire face à l'escalade militaire marocaine à El Guerguerat, en adoptant une position ferme et en imposant le respect de son Acte constitutif en vue d'amener le Maroc à se retirer de la région.

Dans une déclaration à l'APS suite aux derniers développements sécuritaires survenus dans la région d'El Guerguerat, après le déploiement par les forces militaires marocaines de groupes relevant de la Gendarmerie et d'autres corps sécuritaires ainsi que des militaires en civil afin d'attaquer des civils sahraouis mobilisés depuis plus de deux semaines dans le cadre de leurs protestations pacifiques contre la brèche illégale dans la région d'El Guerguerat.

Le responsable sahraoui a fait savoir que l'UA et la Commission de la paix et la sécurité de l'UA étaient au fait des événements survenus dans cette et sont appelées à "faire face à l'escalade militaire marocaine", d'autant que "l'organisation africaine soutient le plan de règlement onusien, approuvé par les deux parties au conflit en 1991". Face à ces graves développements, le Front Polisario a appelé l'UA à assumer ses



responsabilités et à exercer des pressions sur le Maroc pour l'amener à se retirer de cette région, en application de son acte constitutif qui interdit à tout état africain de violer les frontières d'un état voisin", a-t-il soutenu. Il a rappelé la position du Front Polisario et du Gouvernement sahraoui quant

à la militarisation marocaine, ajoutant que le secrétariat général du Front Polisario avait annoncé l'état d'urgence à travers l'ensemble du territoire sahraoui et au niveau de toutes ses institutions nationales. Le Gouvernement sahraoui avait averti le Maroc que tout Marocain ou militaire qui franchirait le mur militaire de séparation

et menacerait les civils sahraouis dans la région d'El Guerguerat "signifiera le début de la cessation de l'accord de cessez-le-feu et le retour à la lutte armée", a-t-il dit. Concernant la guerre médiatique menée par le régime marocain et tous ses médias contre les Sahraouis et les partisans de sa cause, M. Mohamed Lakhali a déclaré que "ce n'est pas nouveau pour notre cause, car les médias du Makhzen sont orientés et sans crédibilité, voilà pourquoi il ne faut pas les prendre au sérieux".

Quant au phénomène des "bulles de filtres" électroniques auxquelles recourt l'occupation marocaine afin de semer la confusion chez les Sahraouis et les partisans de leur cause, l'ambassadeur sahraoui a fait savoir qu'il s'agit d'une pratique purement marocaine visant à cacher la réalité au Sahara Occidental, ce territoire occupé qui appartient au seul peuple sahraoui".

## PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

## La Cédéao félicite Ouattara pour sa réélection

La Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a félicité, mardi, le président ivoirien Alassane Ouattara pour sa réélection à un troisième mandat controversé, définitivement validée par le Conseil constitutionnel la veille.

Dans un communiqué, la Cédéao "adresse au président élu ses chaleureuses félicitations" et "l'exhorte" à "tout mettre en oeuvre en faveur du rassemblement des Ivoiriens", après des troubles meurtriers liés à la présidentielle du 31 octobre boycottée par l'opposition qui refuse de

reconnaître la validité du scrutin.

"La commission de la Cédéao lance un appel à tous les Ivoiriens pour qu'ils placent par dessus tout la paix et la cohésion sociale et cherchent à résoudre tous leurs différends par le dialogue et les voies du droit", poursuit l'organisation qui est la première à féliciter publiquement M. Ouattara pour sa réélection au 1er tour avec 94,27% des voix. Après l'annonce par l'opposition de la création d'un régime de "transition", plusieurs de ses leaders font l'objet de poursuites judiciaires et ont été emprisonnés, ou sont bloqués chez eux par les

forces de l'ordre. Le président Ouattara a appelé lundi soir à "dialogue" le leader d'opposition, l'ex-chef de l'Etat Henri Konan Bédié, pour mettre un terme à la crise politique.

Plus de 8.000 personnes ont fui la Côte d'Ivoire vers les pays voisins, principalement le Liberia, en raison des violences liées à l'élection présidentielle qui ont fait une cinquantaine de morts, a rapporté mardi l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

## CAMEROUN

## Libération d'un chef traditionnel enlevé en zone anglophone

Un chef traditionnel anglophone camerounais, kidnappé la semaine dernière en même temps que le cardinal Christian Tumi, a été libéré mardi après 5 jours de captivité en zone anglophone, en proie à un conflit entre l'armée et des séparatistes, selon les autorités locales. Sehm Mbinglo, le Fon de Nso, chef coutumier d'une "royauté" proche de Kumbo, dans le Nord-Ouest - l'une des deux régions anglophones avec le Sud-Ouest - était retenu depuis jeudi avec cinq autres personnes par des Ambazoniens, séparatistes qui veulent transformer la partie anglophone du Cameroun en un Etat indépendant, selon les médias, citant des sources locales.

Le cardinal Christian Tumi, 90 ans, archevêque émérite de Douala, avait été relâché le lendemain de son enlèvement, mais le chef coutumier et ses proches étaient restés en captivité. "Le Fon a été libéré avec les cinq autres personnes qui étaient retenus avec lui", a affirmé un haut responsable de l'administration locale du département du Ngo-Ketunjia où le rapt avait eu lieu. "J'ai rencontré le chef. Il avait l'air en bonne santé, mais il doit subir un contrôle médical avant de retourner dans sa royauté", a-t-il assuré. "L'armée n'est pas intervenue pour cette libération."

APS

## NIGER

## Les acteurs politiques appelés à l'apaisement en prélude à des élections générales

En prélude des élections générales que le Niger va organiser en 2020 et en 2021, les leaders religieux du pays, des représentants des chefs coutumiers, du corps judiciaire, des membres de la Commission nationale des droits humains (CNDH), regroupés au sein d'un comité des sages, ont appelé mardi à Niamey toutes les parties prenantes à l'apaisement "dans l'intérêt supérieur du Niger".

"Eu égard aux propos à caractère haineux véhiculés dans les médias et les réseaux sociaux par les partis politiques et les organisations de la société civile, toutes tendances confondues, le comité des sages lance un appel à l'ensemble des citoyens nigériens, particulièrement les leaders politiques sur la nécessité de créer un climat d'apaisement dans l'intérêt supérieur du Niger", selon un communiqué rendu public sur les médias nationaux.

Tout en offrant ses bons offices pour créer les conditions d'un rapprochement entre différentes parties en vue de parvenir à des élections apaisées, consentes, crédibles et transparentes, le comité des sages a également demandé à toutes les institutions de la République impliquées dans l'organisation de ces élections à jouer leurs partitions conformément à leurs missions.

Le Niger va organiser des élections locales et présidentielle dont le premier tour aura lieu le 27 décembre prochain en même temps que les législatives. Le président sortant Mahamadou Issoufou a déclaré qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat, selon des observateurs locaux.

Au moins 41 candidats ont été officiellement enregistrés pour le scrutin présidentiel au ministère de l'Intérieur, parmi lesquels figurent notamment l'ancien ministre d'Etat en charge de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Bazoum Mohamed du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA, au pouvoir) et le chef de file de l'opposition Hama Amadou. La campagne électorale s'ouvrira le 5 décembre prochain.

## PALESTINE

## Un prisonnier palestinien décède dans les geôles de l'occupation

Le prisonnier Kamal Abu Wa'ar est décédé mardi dans les geôles de l'occupation israélienne à cause de négligence médicale, alors qu'il combattait depuis des mois un cancer de la gorge, a indiqué l'agence de presse palestinienne WAFA.



Le défunt originaire de la ville de Jénine, est décédé à 46 ans. Il souffrait d'une tumeur de la sphère ORL qui s'est aggravée après avoir été atteinte, en juillet dernier, du coronavirus, a fait savoir la même source. La commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a

porté à l'occupation l'entière responsabilité du "crime cruel" perpétré contre le prisonnier Abu Wa'ar qui a été exposé à la "négligence médicale délibérée". Et elle a également averti contre le silence de la communauté internationale vis à vis de l'occupation et ses crimes.

Au début de son arrestation, il avait souffert des problèmes de santé mais son état de santé s'est empiré en 2019, après avoir été diagnostiqué du cancer de la gorge. Son état s'est davantage détérioré récemment, précise WAFA. Le 12 juillet 2020, Abu Wa'ar a été testé positif au

COVID-19. Il a été ensuite transféré à un hôpital israélien, où il a subi une opération chirurgicale qui n'a pu sauver sa vie, selon la même source. Ce dernier décès porte à 226 le nombre de prisonniers palestiniens décédés dans les prisons d'occupation depuis 1967.

## NAGORNY KARABAKH

## Ankara contrôlera avec Moscou l'application du cessez-le-feu

La Turquie contrôlera avec la Russie l'application du cessez-le-feu au Nagorny Karabakh depuis un centre conjoint d'observation, a affirmé mardi la présidence turque à l'issue d'un entretien téléphonique entre Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine. Lors de cet entretien, M. Erdogan, dont le pays soutient l'Azerbaïdjan, a déclaré à M. Poutine que "la Turquie aussi mènera des activités d'observation et de contrôle avec la Russie, au moyen d'un centre conjoint" et estimé que Moscou avait "à cet égard une grande responsabilité", selon la présidence turque. Ce centre sera établi dans un lieu choisi par l'Azerbaïdjan dans l'un des territoires récemment reconquis par Bakou, a ajouté la présidence dans un communiqué, sans fournir de précisions sur la date ou les moyens qui seront mis en oeuvre. Lundi, l'Azerbaïdjan et l'Arménie ont signé sous l'égide de la Russie un accord de fin des hostilités dans le conflit du Nagorny Karabakh, qui consacre des victoires militaires azerbaïdjanaises après six semaines de combats meurtriers. L'accord, entré en vigueur à 21h00 GMT lundi, a été signé par le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev et le Premier ministre arménien Nikol Pashinyan, ainsi que le président russe Vladimir Poutine. Selon ce dernier, les belligérants gardent "les positions qu'ils occupent", consacrant des gains de territoires importants de l'Azerbaïdjan. Dans le cadre de cet accord dans lequel la Turquie n'est pas mentionnée, Moscou a commencé mardi à envoyer en Arménie des militaires qui seront ensuite déployés au Nagorny Karabakh à mesure que les forces arméniennes se retireront d'une série de territoires rétrocedés à l'Azerbaïdjan. Lors de son entretien avec M. Poutine, M. Erdogan a estimé que cet accord de cessation des hostilités était "un pas dans la bonne direction pour l'établissement d'une solution durable", selon la présidence turque. Il a affirmé que "le point le plus important est le respect par l'Arménie des engagements listés dans le cessez-le-feu". Le Nagorny Karabakh, territoire majoritairement peuplé d'Arméniens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan, entraînant une guerre ayant fait 30.000 morts dans les années 1990. Depuis la fin septembre, les affrontements les plus sanglants depuis près de 30 ans opposaient séparatistes arméniens et armée azerbaïdjanaise, des combats qui ont tourné à l'avantage de Bakou. La Turquie, qui soutient l'Azerbaïdjan, a été accusée d'envoyer des combattants syriens au Nagorny Karabakh pour épauler les forces de Bakou, ce que M. Erdogan a démenti.

## ETATS UNIS

## Biden a dit à Macron vouloir "redynamiser" les liens avec l'Otan et l'UE

Le président élu des Etats-Unis, Joe Biden, a affirmé mardi au chef de l'Etat français Emmanuel Macron qu'il souhaitait "redynamiser les relations bilatérales et transatlantiques, notamment à travers l'Otan et l'Union européenne", souvent malmenées par Donald Trump.

Lors de leur premier échange téléphonique, les deux hommes ont évoqué leur future coopération sur la lutte contre la pandémie et "la menace du changement climatique", ainsi que sur "la sécurité et le développement en Afrique", selon un communiqué publié par l'équipe de transition du démocrate, Joe Biden a "remercié le président Macron pour ses félicitations et a exprimé son désir de

renforcer les relations entre les Etats-Unis et la France, leur plus ancien allié", ont encore dit les services du futur président.

Auparavant, l'Elysée avait fait état de cet appel entre les deux dirigeants, qui fait suite aux félicitations d'Emmanuel Macron intervenues samedi, dès l'annonce de la victoire de Joe Biden, et sans attendre que Donald Trump reconnaisse sa défaite. "Le chef de l'Etat a félicité Joe Biden et sa vice-présidente Kamala Harris et les a assurés de sa volonté de travailler ensemble sur les enjeux contemporains: climat, santé, lutte contre le terrorisme et défense des droits fondamentaux", a fait savoir la présidence française. Emmanuel

Macron, arrivé au pouvoir en 2017, n'a jamais rencontré Joe Biden, qui a été le vice-président de Barack Obama entre 2009 et 2017. Comme la plupart des autres dirigeants européens, il l'avait félicité samedi en l'appelant à agir "ensemble" pour "relever les défis d'aujourd'hui". Joe Biden a entamé ses entretiens avec les dirigeants étrangers lundi avec un appel du Premier ministre canadien Justin Trudeau. Il s'est également entretenu mardi avec le Premier ministre britannique Boris Johnson, qui s'est dit impatient de "renforcer le partenariat" entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, avec la chancelière allemande Angela Merkel, et avec le chef du gouvernement irlandais Micheal Martin.

## Les démocrates conservent la majorité à la Chambre des représentants

Les démocrates ont conservé la majorité à la Chambre des représentants des Etats-Unis, tandis que le contrôle du Sénat reste incertain. Selon les décomptes effectués par des médias américains, à la date de mardi, les démocrates ont remporté au moins 218 sièges à la Chambre qui

en compte 435, tandis que les républicains en ont obtenu 201 sièges. Pour le moment, les républicains ont réussi à conquérir six nouveaux sièges par rapport à la dernière élection, réduisant ainsi l'avantage des démocrates à la Chambre basse du Congrès. La principale figure démocrate du

Congrès, Nancy Pelosi, citée par les médias, a annoncé son intention d'être réélue à la présidence de la Chambre. Trente-cinq sièges sur 100 étaient en jeu au Sénat cette année. Avec trois courses encore incertaines, les républicains sont pour l'instant en tête avec 49 sièges contre 48 pour

les démocrates. Mitch McConnell, du Kentucky, a été réélu mardi à la tête de la majorité républicaine au Sénat, tandis que Chuck Schumer, de New York, a été choisi à nouveau pour diriger le caucus démocrate.

Dans la course à la Maison Blanche, le démocrate Joe Biden a

déclaré sa victoire et a mis en place une transition présidentielle, tandis que le président en exercice Donald Trump a refusé de reconnaître sa défaite et multiplie les recours judiciaires sur des allégations de fraude électorale et de mauvaise gestion du décompte des voix.

## La Cour suprême semble peu encline à invalider l'assurance santé de millions d'Américains

La Cour suprême a semblé sceptique mardi face à la demande du gouvernement de Donald Trump d'invalider entièrement la loi-phare de Barack Obama sur l'assurance santé, que le président sortant a déjà échoué à abroger au Congrès.

En pleine pandémie, la plus haute juridiction américaine a examiné pour la troisième fois cette loi de 2010 surnommée "Obamacare", que les républicains n'ont jamais cessé de contester dans l'arène politique et en justice.

En 2012 et en 2015, elle a validé cette réforme avec des courtes majorités, mais elle a depuis été profondément remaniée. Trois de ses neuf piliers ont été nommés par Donald Trump et la dernière arrivée, Amy Coney Barrett, confirmée une semaine avant la présidentielle du 3 novembre, a dans le passé critiqué ces deux arrêts.

A l'approche de l'audience, le secteur médical avait sonné l'alarme. La disparition de l'Affordable Care Act (ACA) plongerait le

système de santé dans le "chaos", à un moment où le Covid-19 fait des ravages aux Etats-Unis, ont mis en garde des associations de médecins, d'hôpitaux, et de patients. Si cette loi disparaissait, plus de 20 millions d'Américains seraient en effet privés de couverture maladie et 130 millions, affectés par des maladies chroniques, auraient plus de mal à obtenir des assurances à prix abordable.

Mardi matin, des manifestants s'étaient rassemblés devant le temple du droit à Washington pour lui demander de préserver cette loi. Brandissant des panneaux "La médecine pour tous", ils ont scandé: "La santé est un droit humain".

L'audience, qui s'est déroulée par téléphone en raison du Covid-19, pourrait apaiser leurs inquiétudes. Les trois juges progressistes ont, sans surprise, critiqué les arguments du gouvernement et du Texas, qui porte la procédure au nom de plusieurs Etats républicains. "Votre logique n'a

pas de sens", a notamment lancé la magistrate Sonia Sotomayor. Deux de leurs collègues conservateurs ont paru tout aussi réticents à invalider l'ensemble de la loi. "C'est dur pour vous d'argumenter que le Congrès voulait faire tomber tout le texte", alors qu'il a amendé une partie "sans toucher au reste", a notamment déclaré le chef de la Cour John Roberts. "Ce n'est pas notre boulot" de le faire à sa place, a-t-il encore dit. Si la disposition au coeur du litige est effectivement inconstitutionnelle, "il me paraît clair que la solution appropriée serait de (la) retirer et de laisser le reste de la loi en place", a renchéri Brett Kavanaugh, l'un des trois magistrats nommés par Donald Trump. La juge Barrett, qui avait juré pendant son processus de confirmation ne pas être "hostile" à l'Obamacare, a concentré ses questions sur le statut des plaignants, se demandant s'ils étaient bien en droit d'agir en justice. Si la Cour estimait qu'ils ne sont pas légitimes, cela pourrait lui per-

mettre de refermer le dossier sans se prononcer sur le fond.

Dans sa forme originelle, l'Obamacare obligeait tous les Américains, même ceux en bonne santé, à souscrire une assurance sous peine de pénalités financières et contraignait les compagnies à assurer tous les clients potentiels, quel que soit leur état de santé. Cette réforme a amélioré la couverture de millions d'Américains dans un pays où les prestations médicales coûtent extrêmement cher, mais les républicains ont toujours considéré l'obligation d'assurance comme un abus de pouvoir du gouvernement.

Dès son arrivée à la Maison Blanche, Donald Trump a tenté d'abroger la loi mais il a essuyé un revers cuisant en 2017 au Congrès. La décision de la Cour est attendue au printemps 2021. D'ici là, le président élu Joe Biden aura pris ses fonctions. Mardi après-midi, le démocrate doit dévoiler comment il compte améliorer l'Obamacare.

ECONOMIE DE LA CULTURE

# Un arrêté ministériel permettant aux institutions culturelles de diversifier leurs recettes

Un arrêté ministériel vient d'être promulgué permettant aux établissements à caractère administratif relevant du secteur de la Culture le droit d'avoir des recettes supplémentaires dus aux prestations et services qu'ils fournissent outre leurs missions de base, a indiqué un communiqué du ministère de tutelle.



L'arrêté entrera en vigueur à partir de janvier 2021 dans le cadre de la stratégie d'investissement et d'exploitation de la ressource culturelle.

Les établissements relevant du secteur de la culture, tels que les musées, les bibliothèques publiques, les maisons et palais de la culture ainsi que le centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) et le cinémathèque d'Alger sont désormais en mesure de percevoir des res-

sources financières supplémentaires en fournissant certains services liés aux missions de ces structures, a précisé le communiqué.

Cela permettra de créer « une dynamique culturelle en associant les différents partenaires du secteur de la culture ». Il s'agit de louer les espaces à caractère muséal, les salles de cinéma, de conférence, les équipements et de fournir des prestations de maintenance, la recherche et

la réalisation des études, a ajouté le document. Ledit arrêté est à même de « moderniser » la gestion de ces structures, de les adapter aux derniers développements et de créer des ressources supplémentaires pour améliorer leur situation financière.

Des cycles de formation seront organisés en visio-conférence regroupant les gérants de tous les établissements concernés pour la mise en œuvre de cet arrêté.

## ATTEINTE AUX BIENS CULTURELS

### Bordj Bou Arreridj : saisie de 534 pièces de monnaie archéologiques

La brigade de la gendarmerie nationale de la commune de Sidi Embarek (wilaya de Bordj Bou Arreridj) a réussi à démanteler une bande criminelle organisée de quatre personnes s'adonnant à la



contrebande de pièces archéologiques et à saisir 534 pièces de monnaie archéologiques de divers métaux des 18ème et 19ème siècles frappés par plusieurs pays du bassin méditerranéen, a-t-on appris du groupement de wilaya de la gendarmerie.

La même source a précisé que l'opération a permis également de récupérer quatre (4) œuvres d'art de figures pharaoniques de la civilisation égyptienne et huit (8) autres pièces authentiques en cuivre.

Les membres de la bande âgés entre 24 et 37 ans sont originaires de plusieurs wilayas de l'Est et s'adonnent à des opérations d'achat et de vente sur les réseaux sociaux de pièces archéologiques protégées par la loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel et en assurer le transport à travers les diverses wilayas du pays, selon la même source.

Après accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE BATNA CITÉ ANNASR, ROUTE DE KECHIDA (EX TERRAIN S.A.P.), BATNA 05000

TÉL : 033.27.31.34/35 - FAX : 033.27.31.37  
MATRICULE FISCALE (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 993 0501 05577

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition de l'article 05 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna, sis à cité Annasr, route de kechida (Ex terrain S.A.P.), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au zème avis de consultation N° 09/DG/2020 lancé le 05/10/2020. Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au :

Projet	Lot	Attribution provisoire	Note Obtenue /70	Montant de l'offre financière après correction	Délai	Critère de choix
Achèvement des 20/60/601/5140/ 6500 logements locatifs à Bouzina Lot N° 01 Bloc (03-04) 20 .....	Tout corps d'état sans VRD	SARL BENARA Amir et Yamina 00160502245403	41.00			

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Batna, sis Cité Annasr, route de kechida (Ex terrain S.A.P.), Batna dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'infraction dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'offre est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS Anep : 2016018119 du 12/11/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BATNA  
DAÏRA DE TENIET EL ABED  
COMMUNE DE CHIR

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 03/2020, ET CONSULTATION N° 15/2020 NIF : 09850529071117

Le président de l'assemblée populaire de la commune de CHIR lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des projets suivants :

- REALISATION DE 03 CLASSES D'EXTENSION POUR LE PRIMAIRE AU CITE 90 LOGEMENTS NOUADER (qualification en bâtiment catégorie quatre 04 ou plus)
- AMÉNAGEMENT DU QUARTIER HADJ RAT M'SALEM (qualification en travaux publics catégorie trois ou plus)

Et une consultation pour la réalisation des projets suivants :

- EQUIPEMENT DE 03 CLASSES D'EXTENSION POUR LE PRIMAIRE AU CITE 90 LOGEMENTS NOUADER
- EQUIPEMENT DE 03 CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE DES FRÈRES CHERRAF A TENIET EL MATAHNA.
- RENOVATION ET EXTENSION DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT A VIEUX CHIR (qualification en hydraulique catégorie trois ou plus).

Le cahier des charges peut être retiré auprès du bureau service technique de la commune contre paiement de 1000.00 DA non remboursable.

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comportées de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées et sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention :

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »  
« **L'objet de l'opération** »  
« **A monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de CHIR** »

Accompagnées des pièces suivantes :

**Dossier de candidature**

- La déclaration de candidature (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- La déclaration de probité (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.

- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
- Une copie du certificat de qualification et de classification (en cours de validité)
- Agrément pour les bureaux d'étude
- Liste des moyennes humaines (diplôme + CNAS)
- Liste du matériel à engager pour le projet, visé par un comptable agréé: PV de l'huissier de justice valable (moins d'une année) + Copie de carte de grises avec assurance pour matériel roulant.
- Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution des trois dernières années)
- Planning de réalisation détaillé (précisant le délai contractuel).

**OFFRE TECHNIQUE:**

- La déclaration à souscrire (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- Un mémoire technique justificatif
- Cahier de charge signé par soumissionnaire avec la mention manuscrite « lu et approuvé »

**OFFRE FINANCIÈRE:**

- La lettre de soumission (signé et Visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaire dûment signé par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif dûment signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des offres se fait à 4 h 10 en séance publique au siège de la commune en présence des soumissionnaires désireux y assister, si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une période de 100 jours à partir de la date de l'avis d'appel d'offre.

DK NEWS Anep : 2016018130 du 12/11/2020

USA - ESPACE

# SpaceX prête à lancer samedi quatre astronautes vers la Station spatiale internationale

Une fusée SpaceX lancera samedi trois astronautes de la Nasa et un astronaute japonais vers la Station spatiale internationale (ISS), une première mission "opérationnelle" de six mois qui concrétise la reprise des vols habités depuis les Etats-Unis en mai dernier, après neuf ans d'interruption et de dépendance envers la Russie.

La Nasa a officiellement certifié mardi la capsule Crew Dragon développée par SpaceX pour le transport de ses astronautes dans des vols réguliers, la jugeant sûre.

SpaceX, société fondée par l'entrepreneur Elon Musk, avait préalablement réussi une mission de démonstration de mai à août, deux astronautes ayant été acheminés vers l'ISS puis ramenés sur Terre sans encombre.

"Je suis extrêmement fier de dire que nous reprenons les vols spatiaux habités réguliers lancés depuis le territoire américain, avec une fusée et un vaisseau américains", s'est réjoui le chef de la Nasa, Jim Bridenstine.

La fusée décollera samedi à 19h49 (00h49 GMT samedi) du centre spatial Kennedy, en Floride. L'équipage est composé des Américains Michael Hopkins, Victor Glover et Shan non Walker, et du Japonais Soichi Noguchi. Les prévisions météorologiques sont favorables. L'amarrage à l'ISS est prévu huit heures et demie plus tard, dimanche à 09h20 GMT.

Avec cette mission, les capsule Dragon deviendront le taxi favori de la Nasa, en attendant que la capsule de Boeing, Starliner, qui a



subi des problèmes importants lors de tests, soit prête, pas avant l'an prochain. Elle consacre SpaceX comme l'un des prestataires les plus fiables de l'agence spatiale américaine.

SpaceX opère déjà depuis 2012 des vols de ravitaillement de la station spatiale avec la version cargo de Dragon. "Dans les 15 prochains mois, nous lancerons sept missions Dragon habitées et cargo pour la Nasa", a fait valoir Benji

Reed, responsable des vols habités chez SpaceX, lors d'une conférence téléphonique mardi. A partir de décembre, "chaque fois que nous lancerons un Dragon, il y aura deux Dragon dans l'espace en simultané, pour des périodes prolongées", s'est-il réjoui.

La mission habitée suivante, prévue fin mars 2021, emmènera l'Européen Thomas Pesquet, avec deux Américains et un autre Japonais.

CHINE

# Plus de 50 pays et organisations participent au 22<sup>e</sup> Salon des hautes technologies



Le 22e Salon des hautes technologies de Chine (SHTC) a débuté mercredi à Shenzhen, centre technologique du sud de la Chine, en présence de plus de 3.300 exposants chinois et étrangers en ligne et hors ligne et représentant plus de 50 pays et organisations internationales.

Organisé sous le thème "Transformer l'avenir par la technologie et stimuler le développement par l'innovation", le salon de cette année qui durera jusqu'au 15 novembre en cours offre aux visiteurs quelque 10.000 produits technologiques impressionnants.

Il est question de la présenta-

tion aussi des dernières réalisations en matière de biomédecine, de soins médicaux intelligents, d'éducation en ligne, ainsi que d'autres industries émergentes.

Les nouveaux types d'entreprises reposant sur la 5G, la détection intelligente, le paiement mobile, la chaîne de blocs et la fabrication partagée seront également au rendez-vous.

Au total, 53 pays et organisations internationales participent à des expositions en ligne et hors ligne, dont on peut citer le Luxembourg, le Monténégro, la Slovaquie et l'Uruguay qui prennent part pour la première fois.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE GHARDAÏA  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLIQUES  
NIF : 000247015005258

## Avis de concours restreint N° ...../2020

La Direction des équipements Publique De La Wilaya De Ghardaïa lance un avis de concours restreint :

**Etude d'un collège B5/200R en remplacement du collège Oued Nechou à Ghardaïa**

Le concours s'adresse aux Bureaux d'études publics et privés, ainsi qu'aux architectes agréés, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes (seul ou en groupement). Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

**1- Capacités professionnelles :**

Les bureaux d'études techniques et/ou d'architecture publics ou privés inscrit au tableau national de l'ordre des architectes, justifiant d'un agrément en cours de validité.

**2- Capacités techniques :**

Les exigences minimales des capacités techniques indispensables (moyens humains et références professionnelles) se résument comme suit :

**\* Moyens humains :**

- Architecte.
- Ingénieur en génie-civil

**\* Références professionnelles :** Ayant exécuté au moins la mission d'étude et suivi ou étude de réalisation d'un projet catégorie «B» ou plus.

Les soumissionnaires intéressés par ce projet peuvent retirer I cahier des charges et tous les renseignements d'ordre technique gratuitement auprès de la Direction des équipements Publique Ghardaïa (si le registre de retrait des cahiers des charges ne contient pas le nom et le caché et la signature de BET, il sera éliminé).

Les soumissionnaires constituées des offres de dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 21 pages 23 et 24), devront être déposées au Secrétariat de la Direction des équipements Publique Rue MAAMAR ROUANI, T.E.M, wilaya de GHARDAÏA. L'offre (dossier de candidature) doit être distincte et continues dans un pli séparé avec (dossier de candidature). Ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «**n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – avis de concours restreint N° ...../2020**

**Etude d'un collège B5/200R en remplacement du collège Oued Nechou à Ghardaïa**

Le dépôt des offres (dossier de candidature) sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres (15 jours et à partir de la 1<sup>re</sup> parution de l'avis de concours **(08:00 à 14:00 heure)**..... et l'ouverture des plis (dossier de candidature), sera au même jour à **14h30**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure, et l'ouverture des plis sera au même jour à **14h30**.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour à **14h30** au siège de la DEP.

Seuls les soumissionnaires présélectionnés sont invités pour le dépôt des offres techniques, prestations et financières.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** – la durée de préparation des offres cumulée à compter de la date de dépôt des offres technique, prestations et financières.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TISSEMSILT  
DAÏRA DE TISSEMSILT  
COMMUNE DE TISSEMSILT  
NIF : 092438019012731

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communal de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**Construction des bretelles Douar Ouatout – Rahou – Kaf Lhman sur 03 km**

Les entreprises qualifiées dans le domaine et reprendre aux critères suivante :

- 01 - Qualification travaux public activité principal catégorie 03 et plus en cours de validité et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale auprès de la commune de Tissemsilt (bureau des marches), contre le paiement de 2000.00 DA (Frais de documentation), les offres doivent être accompagnées des pièces administratives et réglementaires (copie conforme et valide au jour de l'ouverture des plis).

**I - Dossier De Candidature :** l'enveloppe du dossier de candidature contiendra les pièces suivantes :

- 01 - La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire
- 02 - La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire.
- 03- Copie de statut de l'entreprise
- 04- La délégation de signature s'il s'agit d'une personnalité morale
- 05 - Copie du certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine.
- 06- Copie de la Liste des moyens humains et matériels destinés au projet.
- 07 - Références professionnelles (attestations de bonne exécution des projets similaires).
- 08- Bilans financiers des trois dernières années.
- 09 - Copie de l'extrait de registre de commerce électronique.
- 10 - Extrait du casier judiciaire du gérant valide à la date d'ouverture des plis.
- 11- Extrait de rôle assuré ou avec échéancier.
- 12- Attestation de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATPH valide à la date d'ouverture des plis.
- 13- Carte d'immatriculation fiscale (NIF) du soumissionnaire.
- 14- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises ayant la personnalité morale.
- 15- Quitance de paiement (Frais de documentation). Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attribution du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution

provisoire du marché

**II « Offre technique :**

- 1- Déclaration à soucrire remplis, signé et daté par le soumissionnaire
- 2- Mémoire technique justificatif
- 3- Le cahier des charges remplis, signés datées et paraphés portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

**III- Offre Financière :**

- 1- Lettre de Soumission remplis, signé et daté par le soumissionnaire.
- 2- Bordereaux des prix unitaires remplis, signé et daté par le soumissionnaire
- 3- Détail quantitatif et estimatif remplis, signé et daté par le soumissionnaire .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature « offre technique » et « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et adressés à monsieur le président de l'assemblée populaire communal de Tissemsilt.

Appel d'offres N° ..... + Intitule du projet

Le dépôt des offres se fera à la commune de Tissemsilt bureau des marches public

La date de dépôt des offres est fixée au (15<sup>ème</sup>) jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et au moins, dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national de 08H00 à 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister la réunion de la commission d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'APC de Tissemsilt en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14H00, le présent avis tient lieu de convocation aux entreprises intéressées.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1288

délire	↓	idiotie	↓	souhait	↓	étudiées sur écran	↓	organe de fleur	↓	propriétaires	↓	fainéante autre nom de Gaïa	↓	
brico	↓	œuvre en prose	↓	do de clé	↓	esclave pausan	↓			supérieur du caïd estuaire inondé	↓			
pliées par l'âge	→							mettre en ordre absence de clarté	→					
pin-up	↓			se soulageait	→							affaire d'honneur	↓	
quillerets	→			dégustée	↓	écharpes	→							
brigand	↓					femelle porcine	↓			n'avoue pas numéro 1 français	→	attrapés bien huilés	→	
en passant par	↓	marchant sans but suppression	→					très leste	→					
	↓			orifice de truite homme de main	→			lettre de matheux éléments de texte	→	effroi	↓	parcouru	→	
opiniâtreté	→											crainitif	↓	
méprisée	↓					extorque membres du même culte	→						modernisé	↓
prince arabe	↓	fond de cuve planisphère	→			refuge de hase	→	double point imitateur emplumé	→				attaquerai	↓
	↓			adipeux	→					plante à huile genre d'aven	→			
salle de travail amas de graines	→			érudite	↓							désert de cailloux italienne désuète	→	
	↓			tueur étouffant effectif	→					ancienne région d'Égypte	↓			
lique musicale	→							mot de mariage reste de moisson	→			éclos rendu moins brillant	→	
niais	↓					distançais pièce de mât	→							
aristocratie	↓	série de siècles patrimoine	→			forme de ferrure tombée du jour	→			réunion étoilée	→		vastes plaines lunaires	↓
	↓									détruisit	↓			
néqation	→			terroriser devant la science	→					parasite intestinal	↓			
trou-vaile	↓					éléments d'avion	→					s'harmonisera	→	
étréindras	→												il met Paris en bouteille	→

Solution

Sudoku n°2588

8	6		1	4	3									
5	1	4		7										
6		5	9	1										
5	4	3	8	4	7									
6		8	3	9		7								
3	9	2	7		1		4	9						
						3		1						
			8	7				7						
				2				2	9					
						8								
3		8		9	4	8		7	5					
9	8	4		7			1	9	8	4		8	9	1
6		6	8	9	4			8		2	3	1	1	7
3	4	6	5	4	2			9	2	8	1		3	
6		6	8	1	4			9	9		3	7	4	
5	9	7		6				6	3	1		2		9

Mots Croisés n°2588

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2					■						
3						■					
4							■				
5				■				■			
6							■				
7				■					■		
8					■					■	
9						■					
10										■	

Grille géante n°1288

■	D	I	R	S	U	V	V	I	P	M	■	P
■	I	V	O	M	P	O	O	S	T	A	■	G
■	V	A	G	A	N	D	E	S	I	R	■	A
■	B	A	N	D	E	S	I	R	E	A	■	R
■	V	T	O	A	B	R	O	I	N	O	■	S
■	S	I	N	O	B	B	L	I	E	E	■	S
■	E	M	A	T	I	E	L	E	R	A	■	A
■	B	E	M	A	T	I	E	L	E	R	■	A
■	N	O	B	L	I	E	E	S	T	E	■	S
■	I	D	E	N	S	E	R	A	S	■	■	I

## VENDÉE GLOBE

**Statu quo dans le classement avant la tempête**

Maxime Sorel (V And B Mayenne) se trouvait toujours en tête du classement du Vendée Globe, mardi soir, avant d'entrer dans une zone de turbulences, entre rafales de vent et mer démontée. Classement mardi à 21h00 GMT:

1. Maxime Sorel (FRA/V And B Mayenne) à 23-794,9 milles de l'arrivée
2. Benjamin Dutreux (FRA/OMIA-Water Family) à 7,0 milles du premier
3. Jean Le Cam (FRA/Yes we Cam !) 12,2
4. Nicolas Troussel (FRA/Corum L'Épargne) 16,1
5. Damien Seguin (FRA/Groupe Apicil) 24,5
6. Romain Attanasio (FRA/Pure-Best Western) 25,7
7. Yannick Bestaven (FRA/Maitre Coq IV) 35,1
8. Stéphane Le Diraison (FRA/Time For Oceans) 41,6
9. Kevin Escoffier (FRA/PRB) 57,2
10. Manuel Cousin (FRA/Groupe Sétin) 61,9
11. Charlie Dalin (FRA/Apivia) 68,4
12. Samantha Davies (GBR/Initiatives-Coeur) 69,7
13. Diâac Costa (ESP/One Planet One Ocean) 71,6
14. Jérémie Beyou (FRA/Charal) 72,1
15. Isabelle Joschke (GER/MACSEF) 76,9
16. Sébastien Simon (FRA/Arkéa-Paprec) 81,8
17. Clément Giraud (FRA/Compagnie du lit-Jilili) 85,9
18. Clarisse Cremer (FRA/Banque Populaire X) 86,3
19. Alex Thomson (GBR/Hugo Boss) 86,5.

## HAND - LIGUE DES CHAMPIONS 2020

**PSG-Barcelone choc des demi-finales**

Le FC Barcelone affrontera le Paris SG le 28 décembre en demi-finale de la Ligue des champions 2019/2020 de handball au Final 4 à Cologne, reporté en fin d'année à cause de l'épidémie de Covid-19, selon le tirage au sort effectué mardi. L'autre demi-finale, opposera le club allemand de Kiel au hongrois de Veszprem. La finale se jouera le 29 décembre. Le FC Barcelone est actuellement l'une des meilleures équipes d'Europe, et la plus expérimentée encore en lice, avec déjà cinq victoires en cinq matches dans la phase de groupe de la saison 20/21, et neuf titres de C1 (record) à son palmarès, le dernier en 2015.

Les Parisiens sont toujours en quête d'un premier titre dans la compétition, après leur défaite en finale en 2017. La dernière confrontation entre les deux équipes, en phase de groupes 2019/20, avait tourné à l'avantage des Catalans, vainqueurs des deux rencontres.

Le Vardar Skopje, tenant du titre, ne s'est pas qualifié pour ce Final 4, peut-être victime de la refonte du calendrier en raison de l'épidémie de coronavirus. Les barrages et les quarts de finale ont en effet été annulés, et les deux premiers des poules hautes directement qualifiés pour le Final 4.

## SUPER RUGBY AUSTRALIEN

**La compétition reprendra en février**

Le Super Rugby australien, compétition créée cet été après l'arrêt du championnat des provinces de l'hémisphère Sud pour cause de pandémie, recommencera en février sous le même format, a annoncé mercredi la fédération. La fédération Rugby Australia a confirmé la compétition 100% domestique avec cinq franchises et dix journées à partir du 19 février et jusqu'au 8 mai, date de la finale. En septembre, les Brumbies avaient remporté face aux Reds la première édition du Super Rugby AU, qui avait débuté en juillet avec trois autres équipes : les Rebels, les Waratahs et la Western Force.

Avant le coup d'arrêt porté au sport mondial par la pandémie, le Super rugby, grande compétition de l'hémisphère Sud, rassemblait 15 franchises néo-zélandaises, australiennes, sud-africaines, argentine et japonaise. En remplacement, et en attendant un potentiel retour d'une compétition internationale entre ces franchises, des versions uniquement nationales ont été créées en Australie, en Nouvelle-Zélande (qui recommencera le 26 février) et en Afrique du Sud (qui a commencé en octobre).

## SPORT-DOPAGE

**Le renforcement de l'indépendance opérationnelle des organisations nationales entre en vigueur en janvier**

*Le renforcement de l'indépendance opérationnelle des organisations nationales antidopage (ONAD), initié par l'Agence mondiale antidopage (AMA), comme l'exige le Code mondial antidopage révisé (Code) et approuvé en novembre 2019, entrera en vigueur le 1er janvier 2021, a indiqué l'AMA qui a publié un guide sur son site officiel.*

Pour l'AMA, l'initiative fera en sorte que les ONAD soient indépendantes du sport et des gouvernements dans leurs décisions et activités opérationnelles, en interdisant toute participation opérationnelle de quiconque est en même temps impliqué dans la gestion ou les opérations de toute fédération internationale, fédération nationale, organisation responsable de grandes manifestations, comité national olympique, comité national paralympique ou service gouvernemental responsable du sport ou de la lutte contre le dopage.

"La majorité des ONAD fonctionnent indépendamment des gouvernements et des organisations sportives. Cependant, dans une situation où l'indépendance opérationnelle d'une ONAD n'est pas évidente ou est menacée, nous disposons maintenant des outils pour assurer le suivi et la protection de cette



indépendance. Ce guide fournit des directives claires à la communauté antidopage concernant ces exigences, et nous nous réjouissons de travailler avec les ONAD à la mise en œuvre de ces principes", estime le directeur général de l'AMA, Olivier Niggli.

Répondant à un certain nombre de demandes d'ONAD, le nouveau guide présente les mesures régle-

mentaires et pratiques qui devraient être mises en place pour leur permettre de se conformer au Code 2021 lorsqu'il entrera en vigueur. Le guide est composé de deux parties. La première partie énonce les dispositions obligatoires qui se trouvent dans le Code et qui seront contrôlées par l'AMA aux fins de conformité. La deuxième partie présente les aspects recommandés que les ONAD

sont encouragées à adopter comme bonnes pratiques, en fournissant des exemples de meilleures façons de mettre en œuvre ces mesures.

En plus de ce guide, l'AMA fournira un soutien et développera des outils pratiques pour aider les ONAD à renforcer leur indépendance opérationnelle. Cela inclura notamment un webinaire sur le sujet en décembre.

## SPORT - COA

**L'assemblée générale ordinaire maintenue pour samedi**

L'assemblée générale ordinaire du Comité olympique et sportif algérien (COA) est maintenue à sa date initiale, le samedi 14 novembre à Alger, a-t-on appris mardi auprès du secrétaire général de l'instance olympique.

"Les travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 se tiendront, comme prévu, samedi à Alger", a indiqué à l'APS, le secrétaire générale du COA, Rabah Bouarifi.

Ce dernier a estimé que le lieu choisi (hôtel El-Djazaïr) convient pour la tenue de la rencontre lors de laquelle "toutes les mesures sanitaires seront prises pour protéger la santé des participants", a-t-il assuré. Il est à rappeler qu'outre l'examen des bilans moral et financier de l'exercice-2019, les membres statutaires de l'assemblée générale du COA seront appelés à élire deux nouveaux membres du Comité exécutif dont une

représentante féminine. A la date limite de dépôt des candidatures, quatre candidats ont déposé leurs dossiers pour intégrer le bureau exécutif. Il s'agit de Soraya Haddad (ex-judokate), Feriel Chouiter (médecin), Fairouz Dih (ex-internationale de basket-ball), Elhadi Mossab (président de la Fédération nationale du sport pour tous) et Azzedine-Brahim Djelloul (président de la Fédération algérienne des échecs).

## HAND - CHAMPIONNAT DU MONDE 2021

**Le Chili désigné pour participer à la compétition (IHF)**

Le Conseil de la Fédération internationale de handball (IHF) a désigné le Chili pour représenter la Confédération de handball d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale au Championnat du monde masculin de handball 2021, qui se déroulera en Egypte du 13 au 31 janvier. Avec la nomination du Chili, les 32 équipes pour l'Egypte 2021 sont

maintenant confirmées. Le tournoi qualificatif prévu du 4 au 7 novembre en Floride, et qui devait regrouper l'Uruguay, le Chili, le Paraguay, la Colombie et le Salvador, a été annulé en raison des difficultés causées par la pandémie COVID-19 dans l'organisation de cette compétition, précise l'IHF. Ce sera la sixième participation du Chili

au Championnat du monde masculin de l'IHF, alors que la première remonte à 2011 en Suède. Le Chili rejoindra l'Egypte, la Suède et la République tchèque dans le groupe G lors de l'Egypte 2021 et aura l'honneur d'ouvrir le championnat, contre le pays hôte dans la salle de sport du stade du Caire le 13 janvier.

## JO-2020 - MARATHON

**Eliud Kipchoge vise la médaille d'or à Tokyo**

Le Kényan Eliud Kipchoge, champion olympique en titre et recordman du monde du marathon, a déclaré qu'il visait une nouvelle médaille d'or, l'été prochain aux Jeux Olympiques de Tokyo. "Je vais chasser l'or olympique en 2021. Je prie pour que cette pandémie disparaisse et que nous reprenions la vie comme d'habitude. Je vais essayer

de participer à un marathon pour me tester avant et voir où en est ma forme physique", a déclaré Kipchoge dans un entretien accordé à la radio kenyane Capitale FM.

Eliud Kipchoge avait été sacré champion olympique aux JO de Rio de Janeiro en 2016. Il avait ensuite battu le record du monde du marathon le 16 septembre

2018 à Berlin, courant en 2h01'39". En octobre 2019 à Vienne, Kipchoge était devenu le premier marathonien à passer sous la barre des deux heures (1h59'40"). Mais la performance n'avait pas pu être homologuée, car les conditions de course ne correspondaient pas aux standards définis par la Fédération internationale.

FOOT - QUALIF. CAN-2021 - ALGÉRIE-ZIMBABWE

# Faire un pas de plus vers le rendez-vous camerounais

L'équipe nationale de football tentera de signer sa troisième victoire en autant de matchs, en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, à l'occasion de la réception du Zimbabwe, jeudi au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr. H).

Ayant entamé la campagne qualificative sur les chapeaux de roues, en écrasant la Zambie à Blida (5-0) avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0), l'Algérie aura à coeur de faire un pas de plus vers la qualification, avant le déplacement à Harare, lundi prochain (16h00 algériennes), dans le cadre de la 4e journée.

Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi seront ainsi face à deux rendez-vous décisifs dans l'optique d'une qualification avant terme pour la CAN-2021 au Cameroun. Une première étape dans la route pour la défense du titre continental décroché durant la CAN-2019 en Egypte. Outre l'obligation de s'imposer face aux "Warriors" pour conforter leur place de leaders et s'approcher de la qualification, les "Verts" auront également un autre objectif, celui de préserver leur belle série d'invincibilité (20 matchs) et rester ainsi en course pour battre le record africain détenu par l'Egypte avec 24 rencontres sans défaite.

"Les joueurs ont envie d'aller battre le record des Egyptiens. Nous sommes champions d'Afrique, on sera de facto l'équipe à battre, autant d'éléments de motivation, les joueurs aiment ça", a indiqué Belmadi lors d'un entretien diffusé lundi par la chaîne beIN Sports.

Côté effectif, le coach national devra se passer de deux défenseurs :

Youssef Atal (testé positif au Covid-19) et Mohamed Farès, dont les raisons de l'absence



divergent. Djamel-Eddine Belameri et Ramy Bensebaïni sont eux incertains pour blessures. Trois éléments ont été appelés en renfort. Il s'agit de Hocine Benayada (Club Africain/ Tunisie), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse) et Abdelkader Bedrane (ES Tunis), qui est entré en stage à Sidi-Moussa mardi soir.

## Mettre fin à 31 ans de disette face au Zimbabwe

Même si l'équipe nationale domine le football africain depuis 2019, elle n'a plus battu le Zimbabwe depuis 31 ans, une preuve que cet adversaire a souvent constitué un gros morceau pour les "Verts".

L'Algérie et le Zimbabwe se sont rencontrés à six reprises en 31 ans. La première confrontation a eu lieu en 1989, en matchs aller/retour des qualifications à la Coupe du monde

1990. Elle s'est soldée par deux victoires de l'Algérie : 3-0 à Alger et 2-1 à Harare. Il faudra ensuite attendre les années 2000 pour recroiser le chemin des Zimbabwéens. Lors de la CAN-2004 en Tunisie, la première de l'histoire de ce pays d'Afrique australe, l'Algérie s'est inclinée 2-1 à Sousse.

La même année, les deux équipes vont se retrouver pour le compte des éliminatoires combinées de la CAN et de la Coupe du monde 2006. Les deux matchs se sont soldés par deux nuls : 1-1 à Harare et 2-2 à Oran. La dernière confrontation entre les deux sélections remonte à la phase finale de la CAN-2017 au Gabon. Lors de la première journée du premier tour, l'Algérie n'a pu faire mieux qu'un match nul (2-2), avant de quitter la compétition au terme de la phase de poules.

"L'Algérie possède l'un des meilleurs coachs. Actuellement, elle est la meilleure

équipe en Afrique et nous devons la respecter et la féliciter. Nous devons toujours être optimistes, tous les coachs doivent être optimistes, mais c'est un véritable défi, nous allons donner le meilleur de nous-mêmes", a déclaré l'entraîneur croate du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, qui devra se passer de quatre joueurs, forfaités pour diverses raisons.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre camerounais Alioum Néant, assisté de ses deux compatriotes, Noupou Elvis et Oumarou Sanda.

À la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021, reportée à 2022 en raison de la pandémie de Covid-19.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS) ZIMBABWE

## Darikwa : « nous n'avons pas peur de l'Algérie »

Le défenseur international zimbabwéen de Nottingham Forest (Div.2 anglaise), Tendayi David Darikwa, a indiqué que son équipe aborderait le match face à l'Algérie, jeudi à Alger (20h00), "sans avoir peur", dans le cadre de la 3e journée (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. "Nous savons qu'ils ont des joueurs de haut niveau pouvant gagner des matchs à eux seuls, mais nous les Warriors, on ne sera pas un adversaire facile à manier. Nous n'avons pas peur de l'Algérie", a-t-il déclaré aux médias locaux, lors de la séance d'entraînement effectué mardi au National Sports Stadium de Harare.

Les deux équipes se retrouveront de nouveau lundi à Harare (16h00 algériennes), pour le compte de la 4e journée. Ayant échoué à battre le Zimbabwe lors des quatre dernières confrontations entre les deux sélections, l'Algérie sera face à un



adversaire qui ne lui réussit que rarement. Pour Darikwa, il faudra mettre à profit cet aspect. "Une partie de l'histoire, entre les deux équipes, nous favorise et nous devons l'utiliser à notre avantage", a-t-il ajouté.

Avant de conclure : "Mais ce qui est important, c'est de tout mettre dans cette rencontre et de voir ce que nous pouvons extraire à la fin du match". La délégation zimbabwéenne, composée notamment de 21 joueurs, s'est envolée dans la nuit de mardi à mercredi à Alger, à bord d'un vol spécial. À la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

## Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Zimbabwe

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Zimbabwe jeudi (20h00 au stade du 5-Juillet, Alger) pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la CAN-2021 de football (Groupe H):

**13 OCTOBRE 2020 À LA HAYE, PAYS-BAS (AMICAL) :**  
Algérie - Mexique 2-2  
Buts : Bennacer (45), Mahrez (67)

**9 OCTOBRE 2020 À KLAGENFURT, AUTRICHE (AMICAL) :**  
Algérie - Nigeria 1-0  
But : Bensebaïni (6e)

**18 NOVEMBRE 2019 À GABORONE (CAN-2021/QUALIFICATIONS) :**  
Botswana - Algérie 0-1  
But : Belaïli (14e)

**14 NOVEMBRE 2019 À BLIDA (CAN-2021/QUALIFICATIONS) :**  
Algérie - Zambie 5-0  
Buts : Bensebaïni (43e), Bounedjah (68e s.pen et 90e), Belaïli (75e), Soudani (85e)

**15 OCTOBRE 2019 À LILLE, FRANCE (AMICAL) :**  
Algérie - Colombie 3-0  
Buts : Bounedjah (15e), Mahrez (20e et 65e)

**10 OCTOBRE 2019 À BLIDA (AMICAL) :**  
Algérie - RD Congo 1-1  
But : Slimani (6e)

**9 SEPTEMBRE 2019 À ALGER (AMICAL) :**  
Algérie - Bénin 1-0  
But : Slimani (72e s.pen)

**19 JUILLET 2019 AU CAIRE (CAN-2019/FINALE) :**  
Algérie - Sénégal 1-0  
But : Bounedjah (2e)

**14 JUILLET 2019 AU CAIRE (CAN-2019/DEMI-FINALES) :**  
Algérie - Nigeria 2-1  
Buts : Troost-Ekong (c.s.c 40e), Mahrez (90e+4)

**11 JUILLET 2019 À SUEZ, EGYPTE (CAN-2019/QUARTS DE FINALE) :**  
Algérie - Côte d'Ivoire 1-1 a.p.  
Algérie aux t.a.b 4-3  
But : Feghouli (20e)

**Bilan en 10 matchs :** 7 victoires, 3 nuls, 0 défaite  
Buts marqués : 18 / Buts encaissés : 5

**Buteurs :** Mahrez (4), Bounedjah (4), Belaïli (2), Slimani (2), Bensebaïni (2), Feghouli (1), Troost-Ekong (1, c.s.c), Soudani (1), Bennacer (1).

FOOT - QUALIF. CAN-2021  
(GR. H) ALGÉRIE

## Abdellaoui appelé en renfort pour le Zimbabwe



Le défenseur international algérien du FC Sion (Div.1 suisse de football) Ayoub Abdellaoui a été appelé en renfort par le sélectionneur national Djamel Belmadi, pour remplacer Mohamed Farès, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, a appris l'APS mardi auprès de la FAF. Abdellaoui (27 ans) est attendu mercredi à Alger, en compagnie du latéral gauche du Borussia Mönchengladbach (Div.1 allemande) Ramy Bensabani, pour rejoindre le stage des "Verts", entamé lundi au Centre technique national de Sidi Moussa.

Il s'agit du deuxième joueur appelé en renfort par Belmadi, après le défenseur du Club Africain (Div.1 tunisienne) Hocine Benayada, pour suppléer Youcef Atal (OGC Nice/France), testé positif au coronavirus (Covid-19). Bloqué depuis dimanche à Rome en raison de suspicion de cas positifs au Covid-19 au sein de la Lazio, Mohamed Farès n'a pu effectuer le déplacement à Alger.

Des médias italiens, dont la chaîne de télévision Sky Sport, avaient pourtant rapporté lundi que l'international algérien a été libéré par le club laziale pour rejoindre l'équipe nationale.

Les autres internationaux du club romain ont d'ailleurs rejoint leurs sélections respectives, à l'exception du défenseur italien Francesco Acerbi, qui aurait été en contact avec des cas positifs ou suspects de positivité.

L'Algérie recevra le Zimbabwe jeudi au stade olympique du 5-Juillet (Alger, 20h00), avant de se déplacer quatre jours plus tard à Harare pour défier les "Warriors", lundi en match comptant pour la 4e journée des qualifications. A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS

## La Finale Al- Ahly- Zamalek, finalement programmée au stade du Caire

La finale de la Ligue des champions d'Afrique entre Al-Ahly et son rival de toujours le Zamelek, prévue le 27 novembre se déroulera finalement au stade international du Caire, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). La CAF avait auparavant programmé cette finale au Stade de Borg El Arab d'Alexandrie pour des raisons de sécurité. C'est la première fois qu'une finale de Ligue des champions africaine se joue entre deux équipes d'un même pays.

FOOT- LIGUE 1 (PRÉPARATION)

## L'ESS s'incline à domicile face à l'OM (1-2)

L'ES Sétif s'est inclinée mardi face à l'Olympique Médéa 1-2 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé au stade du 8-mai 1945 de Sétif, en vue de la nouvelle saison de la Ligue 1 de football qui débute le 28 novembre.

Tout s'est joué en seconde période. Les visiteurs ont ouvert le score à la 50e minute, avant que les Sétifiens n'égalisent quelques minutes plus tard (57e). L'OM a marqué le but de la victoire sur penalty (76e).

Il s'agit du quatrième match amical disputé par l'Entente durant cette période d'intersaison, après sa victoire face à l'équipe de la 5e Région militaire (3-2), suivie d'une défaite face au nouveau promu en Ligue 1 la JSM Skikda (1-2), et un match nul face au NC Magra (2-2).

Avant le coup d'envoi du championnat, l'ESS, dirigée sur le banc par le Tunisien Nabil Kouki disputera encore deux matchs amicaux : le samedi 14 novembre à Sétif face à la JS Kabylie, avant d'enchaîner le mercredi 18 novembre en se déplaçant chez l'AS Aïn M'lila. Un autre match pourrait être disputé par les coéquipiers d'Amir Ka-



raoui. De son côté, l'OM reste sur une défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1). Quelques jours plus tôt, les joueurs de Chérif Hadjar se sont imposés à Constantine face au CSC (2-1). Engagée en Coupe de

la Confédération africaine, l'Entente exemptée des préliminaires, affrontera au premier tour le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad) (aller : 22-23 décembre, re-

tour : 5-6 janvier 2021). L'ESS, 3e au classement final du précédent exercice, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Alger, tandis que l'O. Médéa accueillera la JS Saoura.

FOOT-LIGUE 1 (2020-2021)

## L'USMA propose de revoir le système de championnat à 38 journées

L'USM Alger a officiellement formulé une demande aux instances de football nationales afin de revoir la formule du championnat de Ligue 1 professionnelle 2020-2021 à 38 journées, indique mardi un communiqué du club algérois. "En raison de la situation inquiétante due à la recrudescence des cas de Covid 19, et compte tenu également de la crise financière que traverse la majorité de nos clubs, nous pensons qu'il est quasiment impossible de mener à terme le championnat

(2020-2021) en disputant les 38 matchs prévus au calendrier.", indique la même source.

A cet effet, le club algérois a soumis une proposition aux instances de football nationales qui consiste à élaborer un calendrier national avec deux groupes de dix (10) clubs chacun : (Centre-Est, Centre-Ouest) avec des play-off et des play-down.

La majorité des clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football, avait opté pour un championnat à 38 journées, dans

le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la Fédération algérienne de football (FAF). Avant d'arrêter ce système de championnat, la FAF avait soumis aux clubs trois formules pour en choisir une : une compétition classique à 38 journées, un championnat avec une phase aller de 19 journées sans retour et un championnat avec un aller simple de 19 journées, suivi d'un play-off (les 10 premiers) et un play-down.

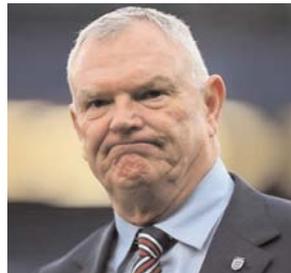
Pour rappel, la FAF a fixé au samedi 28 novembre, le

déroulement de la première journée du championnat comptant pour la saison 2020-2021, en présence désormais de 20 clubs au lieu de 16, suite au léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition. Le début du championnat sera précédé d'une semaine plus tôt par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie, opposant le CR Belouizdad et l'USM Alger au stade olympique du 5-Juillet, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministre.

FOOT - ANGLETERRE

## Démission du président de la Fédération

Le président de la Fédération anglaise de football (FA) Greg Clarke, a démissionné mardi après avoir utilisé un terme offensant envers les noirs lors d'une audition avec des parlementaires britanniques. Clarke a utilisé l'expression "coloured footballers" (footballers de couleur), considérée comme hautement offensante au Royaume-Uni. Il s'était rapidement excusé après avoir été appelé par le député Kevin Brennan. Le député conservateur Julian Knight, qui préside le comité du DCMS, a remis en question la sincérité de la FA. "C'est bien que Greg Clarke se soit excusé devant le comité, a-t-il tweeté. Cependant, ce n'est pas la première fois que la FA rencontre



ce genre de problèmes. Cela nous fait remettre en question leur engagement en faveur de la diversité."

"Mes mots inacceptables devant le parlement ont desservi notre sport

et ceux qui le regardent, y jouent, l'arbitrent et le dirigent, a déclaré Clarke dans un communiqué publié sur le site de la FA. Cela a cristallisé ma détermination à passer à autre chose." Greg Clarke, également vice-président de la FIEA, a aussi été critiqué pour avoir mentionné pendant la même audition le manque de professionnalisme des joueurs d'origine asiatique, dû selon lui à "des intérêts de carrière différents".

Le joueur Anton Ferdinand, qui a été victime au cours de sa carrière de propos à caractère raciste de la part de l'ancien capitaine de l'équipe d'Angleterre et de Chelsea John Terry, a qualifié dans un tweet les propos de Clarke d'"inacceptables".

## Man Utd : coup dur pour Shaw

Coup dur pour Luke Shaw (25 ans, 10 matchs toutes compétitions cette saison). Revenu à son meilleur niveau avec Manchester United, le latéral gauche va observer un mois de repos. En effet, le latéral gauche anglais a été victime d'une blessure aux ischio-jambiers contre Everton (1-3), samedi en Premier League. Conséquence, le Red Devil va manquer tous les matchs retours de la phase de poules de la Ligue des Champions, dont celui contre le Paris Saint-Germain, le 2 décembre.



## AGUERO ATTAQUÉ SUR SON POIDS

Au terme de la rencontre nulle de ce dimanche entre Manchester City et Liverpool (1-1), Roy Keane a évoqué l'état de forme de Sergio Agüero, absent pour cause de blessure.

L'ancien taulier de Manchester United, aujourd'hui consultant pour la chaîne Sky Sports, n'a pas pris de pincettes au moment d'évoquer Sergio Agüero. Victime d'une sérieuse blessure au genou, l'Argentin était revenu sur les pelouses le temps de disputer trois rencontres entre le 17 et le 24 octobre, avant de se blesser de nouveau, cette fois à la cuisse. Un passage éclair qu'a donc commenté Roy Keane.

« Il avait l'air en surpoids, a ainsi déclaré l'ancien Red Devil. Il avait l'air vraiment lourd. Les joueurs ont normalement besoin de deux ou trois mois pour se remettre au niveau. J'étais inquiet quand il est revenu. C'est difficile de retrouver le niveau, mais il ne faut pas accumuler les kilos. » Un manque de condition physique qui aurait donc influé selon Keane, sur la nouvelle blessure de l'avant-centre de Manchester City.

La longue indisponibilité de Sergio Agüero pose en tout cas de vrais problèmes à son entraîneur, Pep Guardiola, obligé de bricoler et de parfois faire jouer plus haut des milieux offensifs comme Raheem Sterling ou même Ferran Torres.

## BONNE NOUVELLE POUR RONALDO !

Touché à la cheville le week-end dernier, Cristiano Ronaldo va mieux et devrait tenir sa place face à l'équipe de France samedi prochain.

Une nouvelle fois buteur avec la Juventus Turin, dimanche dernier, face à la Lazio Rome dans le cadre de la 7e journée de Serie A (1-1), Cristiano Ronaldo a également été contraint de quitter ses partenaires à l'entame du dernier quart d'heure. Légèrement touché à la cheville droite, le quintuple Ballon d'or a malgré tout été appelé avec sa sélection du Portugal à l'occasion de cette quinzaine internationale. En conférence de presse mardi, Fernando Santos a tenu à levé les doutes au sujet de l'état de santé de l'ancien Madrilène. « Cristiano Ronaldo est apte à jouer, a-t-il ainsi assuré. Il s'est entraîné normalement avec ses coéquipiers, alors si je le décide, il est apte à jouer les trois prochains matches. Il ne s'est pas plaint. Je sais depuis dimanche qu'il n'y a aucun problème, rien qui l'empêche de s'entraîner normalement. »

Alors que le Portugal affronte Andorre dès ce mercredi, à Lisbonne en amical, nul doute que Santos ne prendra aucun risque avec sa star. L'attaquant de 35 ans devrait en revanche être bien présent pour affronter l'équipe de France samedi prochain en Ligue des nations, mais aussi pour le déplacement de la Seleção en Croatie trois jours plus tard.

## NOUVEAU RECORD EN VUE POUR SERGIO RAMOS

Ce mercredi, Sergio Ramos pourrait égaler Gianluigi Buffon au nombre de rencontres jouées avec une sélection. Pour le compte de cette trêve internationale, l'Espagne entame ses rencontres par un déplacement aux Pays-Bas. Ce match représente d'ores et déjà un petit événement pour Sergio Ramos puisqu'il lui permettra d'asseoir un peu plus sa place sur l'échiquier mondial. Ce soir, le capitaine de la Roja devrait disputer son 176ème match en sélection, égalant ainsi Gianluigi Buffon comme joueur ayant le plus de sélections en Europe. Il se rapprochera également, comme le souligne As, du record mondial d'Ahmed Hassan, 184 capes avec l'Egypte.



## Giroud n'envisagerait pas de partir

Alors qu'il se retrouve dans la hiérarchie des attaquants à la même position qu'il y a douze mois, Olivier Giroud n'envisage pas d'utiliser le mercato hivernal 2021 pour changer de club. Il y a un an, Olivier Giroud attendait impatiemment l'ouverture du mercato hivernal. Mais cette fois, ce n'est pas le cas. Malgré qu'il arrive en troisième position derrière Timo Werner et Tammy Abraham dans l'esprit de Frank Lampard, l'international français n'envisagerait pas de quitter Chelsea. Notamment en raison de l'Euro 2020 reporté en juin prochain qui se profile. De plus, cette saison sera longue et difficile pour les corps des footballeurs. Une situation qui fait que Frank Lampard compte sur Olivier Giroud pour la seconde partie de saison : « Il a généralement donné une excellente réponse pour s'entraîner aussi bien que possible et soutenir le groupe. Il est incroyable autour du groupe et c'est juste un fait avec Oli et peut-être pas un fait avec tout le monde, autour de l'équipe. J'ai des questions difficiles à répondre et des sélections dans l'équipe. J'ai de grands professionnels et Oli le montre absolument » a déclaré le manager de Chelsea rapporte Football London.



## DAVID ALABA POURRAIT ATTEINDRE EN LIGUE 1

Le Paris Saint Germain aurait coché le nom de David Alaba. David Alaba pourrait atterrir en Ligue 1 Actuellement au Bayern Munich où il est indiscutable que ce soit en tant que latéral gauche ou défenseur central, David Alaba pourrait faire ses valises cet été. En effet, l'international autrichien arrive en fin de contrat et n'a toujours pas prolongé son bail, ce qui commence à attirer l'oeil, selon France Football. D'ailleurs, plusieurs équipes se seraient déjà positionnées comme la Juventus Turin, Manchester City, Liverpool ou encore les deux géants de la Liga. Néanmoins, c'est finalement en France qu'il pourrait jouer l'an prochain puisque le Paris Saint Germain se serait invité sur ce dossier. A noter qu'il va falloir sortir le chèque pour lui puisqu'il aurait refusé de la part des Bavarois un salaire annuel de 11 millions d'euros ainsi qu'une prime à la signature de 6 millions d'euros !

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## COMMERCE

### M. Rezig prend part aux travaux de réunion de la 11<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a pris part, mardi, par visioconférence aux travaux de la onzième (11e) Conférence ministérielle de l'Union pour la méditerranée (UPM) sur le commerce, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette conférence intervient dans le contexte des défis que l'UPM compte réaliser au service des intérêts des peuples de la région euro-méditerranéenne, par la consolidation de la coopération et de l'intégration régionale, littorale dans le communiqué.

Cette coopération se fera à travers la concrétisation de plusieurs projets communs, ce qui rendra la région plus stable sur le plan économique et renfor-



cera la vision de l'avenir concernant l'UPM, et ce à la lumière des défis actuels induits par la crise marquée par la

propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, ainsi que par ses répercussions négatives sur les économies

des Etats de la région, précise-t-on dans le communiqué.

Par ailleurs, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu un appel téléphonique de la ministre turque du Commerce turc, Mme Ruhsar Pekcan, avec la quelle il a abordé les voies de consolider la coopération commerciale au mieux des intérêts des deux pays et peuples frères.

### AFFAIRE KHALIFA BANK La perpétuité requise contre l'accusé Abdelmoumène Khalifa

Le Procureur général du tribunal criminel près la Cour de justice de Blida, Zoheir Talbi, a requis mercredi, la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, ancien PDG du Groupe Khalifa.

Il a également requis la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire. Le procès des accusés dans l'affaire Khalifa Bank, au nombre de 12, a débuté, dimanche dernier, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015.

Le principal accusé Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association

de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse".

Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié, par la suite, la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa qui l'a géré en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003.

En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel de la Cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

### 86% des fonds déposés à Khalifa Bank n'ont pas été restitués (liquidateur)

Le liquidateur de Khalifa Bank, Moncef Badsî, a déclaré, mardi, lors de son audition au procès des accusés dans l'affaire Khalifa Bank au tribunal criminel près la Cour de Blida, que "près de 86% des fonds déposés à Khalifa Bank n'ont pas été restitués".

Dans son témoignage au procès qui a débuté avant hier dimanche, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, Moncef Badsî a déclaré que "86% des fonds déposés à Khalifa Bank n'ont pas été restitués à ce jour, bien que plus de 10 ans se soient écoulés après le début de l'opération de liquidation", a-t-il dit.

Il a fait cas de 11.000 personnes inscrites sur la liste des indemnisations, dont 4.000 ont vu leurs demandes rejetées, suite à la "confirmation d'une tentative d'arnaque de leurs parts pour obtenir des indemnités auxquelles elles n'auraient pas droit". Le témoin a également relevé que les clients de la banque ont bénéficié d'un taux de 14% de la valeur globale des sommes déposées par eux, un fait à l'origine du "refus" de ces derniers de recevoir ces indem-

nités, notamment avec cernant ceux qui ont procédé à des dépôts importants.

Le liquidateur de Khalifa Bank a affirmé l'existence de 2.000 clients de Khalifa Bank, parmi les membres de la communauté algérienne à l'étranger, "qui n'ont pas réceptionné des indemnités estimées à 28 milliards de centimes", lançant un appel aux autorités supérieures du pays, pour "trancher sur le sort de ces fonds". M. Moncef Badsî s'est, également, plaint de "différentes entraves et problèmes, retardant la liquidation de Khalifa Bank", soulignant avoir poursuivi sa mission "en dépit de non renouvellement de celle-ci (mission) par la commission centrale de la Banque d'Algérie", même après l'envoi d'une demande de renouvellement datée du 31 décembre 2019, pour laquelle il n'a reçu aucune réponse, à ce jour, a-t-il déploré. A noter que la totalité des témoins, au nombre d'une vingtaine ont été auditionnés durant l'audience de l'après midi. Hier lundi, le tribunal a fini d'auditionner la totalité des accusés, au nombre de 12, dans cette affaire, dont le principal accusé Abdelmou-

mène Khalifa, ex-PDG du Groupe Khalifa. Le procès se poursuivra, demain mercredi, avec l'audition des parties civiles, et le réquisitoire du représentant du parquet général et de la défense des accusés. Le principal accusé Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié, par la suite, la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa qui l'a géré en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003. En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la Cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

### ARMÉE-COMMUNICATION-SÉMINAIRE Chanegriha : "la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun"

Le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a affirmé, mercredi à Alger, que "la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays". "Je ne peux, en cette occasion, que vous rappeler que la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays", a-t-il souligné dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un séminaire sur "Le rôle des médias nationaux dans le renforcement du front interne et faire face aux plans hostiles visant l'Algérie". Le Général de Corps d'Armée a soutenu, à ce titre, que "tout comme la libération de la patrie et le recouvrement de sa souveraineté et de son indépendance du joug du colonialisme tyrannique, et tout comme la défaite du terrorisme barbare et sanguinaire était une cause pour laquelle se sont mobilisés les plus nobles des fils de l'Algérie, la défense de notre pays et la préservation de sa souveraineté aujourd'hui est également l'affaire de tous".

Selon le Chef d'Etat-Major de l'ANP, cela "nous interpelle à l'effet d'intensifier et de fédérer les efforts pour faire face à toutes les menaces et tous les dangers qui guettent notre pays, quelles que soient leur nature et leur origine, ainsi qu'à nous adapter suivant les évolutions rapides, à l'instar de la révolution actuelle des technologies de l'Informations et de la Communication, à la lumière du phénomène de la mondialisation, qui est devenue un outil réel de domination, visant à avoir le contrôle de l'opinion publique mondiale et l'orienter suivant une seule vision économique, sociale et culturelle, où se dissipe la vie privée des gens et s'érode avec les constantes de leur identité nationale". A la lumière de ces données, a-t-il poursuivi, "il nous appartient à tous d'agir de façon à être au diapason des évolutions qui interviennent de par le monde sur différents plans et dans de multiples domaines, et de fédérer les efforts à l'effet de les fusionner dans un même creuset, à savoir servir l'Algérie et son intérêt suprême et préserver sa sécurité et sa stabilité". "Autant d'efforts que les médias nationaux y jouent un rôle primordial afin de les renforcer et conforter l'adhésion pour prémunir notre patrie de tous les dangers, menaces et fileaux", a-t-il ajouté. Il a jugé, dans ce contexte, "primordial de s'adapter aux évolutions recrudescences que connaît le monde et que vit notre région plus particulièrement et ce, parallèlement à l'approfondissement des études proactives tournées vers l'avenir, la mise en place de plans efficaces à même de faire face à tout danger potentiel qui guette la sécurité et la stabilité de notre pays et contrecarrer les défis médiatiques qu'engendrent les technologies de l'Information et de la Communication, tels que les contenus insidieux, les mensonges et la falsification des faits et ce, en veillant à livrer un message médiatique ciblé et constructif, unificateur et qui renforce la cohésion nationale, capable d'assimiler les limites de la liberté d'expression et l'éthique du travail médiatique et de faire des intérêts suprêmes de la patrie leur objectif ultime". Le séminaire organisé par la direction de la Communication, de l'Information et de l'Orientation de l'Etat-Major de l'ANP vise à "mettre l'accent sur les enjeux des médias au niveau national, et en particulier en ce qui concerne le renforcement du front interne et faire face aux plans hostiles", a indiqué le MDN dans un communiqué. Selon la même source, ce séminaire qui s'est déroulé en présence du ministre de la Communication, du Directeur général de l'Institut national d'étude de la stratégie globale, d'un nombre de directeurs des médias nationaux, en sus du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, des chefs de départements et des directeurs et chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale, "a été animé par des enseignants universitaires et des officiers supérieurs, à travers des interventions qui ont mis en exergue les aspects les plus essentiels de ce thème important". Lors de ce séminaire, le ministre de la Communication, Porte-parole officiel du Gouvernement, Ammar Belhimer a prononcé une allocution, alors que le Général-Major, Directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation, est intervenu sous le thème de "L'information au sein de l'Armée nationale populaire: défis et perspectives".

Le séminaire s'est poursuivi avec les interventions du professeur Meziane Saïdi, intitulée : "Rôle des médias dans l'ancrage des valeurs nationales: la déclaration du 1er Novembre comme référence", du professeur Mustapha Sayedj, intitulée : "Les défis des médias nationaux face à la dynamique des menaces sécuritaires", du Colonel Mustapha Merrah, sous le thème : "Le rôle du discours médiatique dans la mobilisation de l'opinion publique à l'effet de renforcer la défense nationale et conforter la cohésion du front interne: l'information au sein de l'Armée nationale populaire comme modèle". Le professeur Tahar Bediar a participé à ce séminaire avec une communication intitulée "La régulation de l'activité de communication et son rôle dans la consolidation de la souveraineté nationale", alors que le professeur Amar Aberderrhmane s'est penché sur "La sécurité et la défense nationales à la lumière de l'évolution des technologies de l'information et de la communication: menaces et enjeux". "Ces interventions ont abordé la question, par la recherche et l'étude, les modes permettant la mise en œuvre d'une stratégie médiatique bien élaborée et efficace, qui met l'intérêt suprême de la patrie au-dessus de toute considération et qui œuvre à l'ancrage des valeurs d'appartenance, de citoyenneté, du développement de la conscience sécuritaire, de la cohésion et de la synergie nationales entre le peuple et les différentes institutions de l'Etat", a souligné le MDN.

Les travaux de ce séminaire médiatique et scientifique ont été suivis par les cadres de l'ANP par vidéoconférence, à travers les différentes Régions militaires du pays.